



# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

# 2017

Une région **accessible**  
Un monde de **possibilités**

## 04

### INTRODUCTION

Le conseil des maires  
de la MRC

Le personnel 2018

Programme de reconnaissance  
de la MRC

## 05

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Mot de la préfète

Mot de la directrice générale

Rencontre des élus

Délégation du Cameroun

Saines habitudes de vie

Formation en rédaction Web

La MRC en mode santé

Le Fonds de développement  
des territoires et le Fonds d'appui  
au rayonnement des régions

## 11

### COMMUNICATION

Représentations publiques  
et relations de presse

Nouvelle carte routière

La Boucle du Grand défi Pierre Lavoie

## 13

### AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Révision du schéma  
d'aménagement

Réglementation régionale (SAR)

Avis et certificats

Plan de développement de la zone  
agricole (PDZA)

Soutien aux municipalités

Projets spéciaux

Programmes de rénovation

Construction immobilière

Gestion des cours d'eau

## 20

### GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Déchets domestiques

Collecte sélective

Collecte des pellicules plastiques

Écocentres

L'Escouade Verte

Optimisation de la gestion des matières  
résiduelles en milieu scolaire

Soutien et sensibilisation auprès des  
ICI

Semaine québécoise de réduction  
des déchets

Activités de sensibilisation

Le Möbius

Collecte des matières organiques

Enfouissement sanitaire

BioM

## 27

### DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Conseil de la Culture

Fonds culturel

Partenariat avec le Conseil des Arts et  
des Lettres du Québec

Entente avec le ministère de la Culture  
et des Communications

Journées de la culture

Concours-photo

Galerie Marie et Pierre Dionne

Œuvre d'art en circulation

Prix Reynald-Piché

## 34

### PARC RÉGIONAL DE BEUHARNOIS-SALABERRY

Halte maritime en devenir  
Halte des Plaisanciers améliorée  
Nouvelles installations pour le Parc  
Halte de la Gare en chantier  
Structures d'accueil au Parc Régional  
Beuharnois-Salaberry  
Projets en développement  
Infrastructure prisée des utilisateurs  
Hébergement nautique et rampes de  
mise à l'eau  
Réfection de piste et halte améliorée  
Vélo-Patrouille

## 39

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Projet de loi 85  
Prix *Performance* du réseau FLS  
Soutien technique

## 40

### PROMOTION TOURISTIQUE

Parc régional et navettes nautiques

## 41

### DÉVELOPPEMENT RURAL

Projets soutenus en 2017  
Transport collectif en milieu rural  
Soutien à la promotion agroalimentaire  
et agrotouristique  
Le Circuit des épouvantails

## 46

### DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Réflexion et concertation  
Concertation Horizon  
Conseil des maires d'un jour

## 48

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

Comité de sécurité publique  
Sécurité dans les parcs et  
lieux publics  
Campagne Bon pied, bon oeil  
Comité régional du transport

## 52

### SÉCURITÉ INCENDIE

Formation  
Prévention  
Bilan statistique

## 56

### SÉCURITÉ CIVILE

Plans de mesures d'urgence et  
bottin régional  
Formation des OMSC  
Exercices de simulation  
Diagnostics des risques  
Communication des risques  
Services d'urgence en milieux isolés  
Ressources professionnelles  
À l'horizon

## 58

### PERSPECTIVES 2018

## 59

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

## INTRODUCTION

### LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC



**MAUDE  
LABERGE**

Préfète  
Mairesse de  
Sainte-Martine



**YVES  
DAOUST**

Préfet suppléant  
Maire de Saint-Louis-  
de-Gonzague



**GAÉTAN  
MÉNARD**

Maire de  
Saint-Étienne-  
de-Beauharnois



**CAROLINE  
HUOT**

Mairesse de  
Saint-Stanislas-  
de-Kostka



**MIGUEL  
LEMIEUX**

Maire de  
Salaberry-de-  
Valleyfield



**BRUNO  
TREMBLAY**

Maire de  
Beauharnois



**REJEAN  
BEAULIEU**

Maire de  
Saint-Urbain-  
Premier



### MEMBRES DU PERSONNEL

**Dans l'ordre habituel, en débutant par la rangée à l'avant :** Patrice Lemieux, Guy Longtin, Christian Lambert, Jacob Bernier et Francis Couture-Bojanowski.

**À l'arrière :** Isabelle Perron, Alexandra Verner, Lyne Charlebois, Marie-Josée Leblanc, Sylvie Poirier, Françoise Hoarau, Philippe Meunier, Jacqueline Roussy, Linda Phaneuf, Marie-Claude Pinard, Audrey Pilon, André Barrette, Josée Guionnet, Mario Ouellet, Linda Riach, Michel Paquette, Line Asselin, Geneviève St-Pierre, Laurence McSween, Martin Argouin et Valérie Binette.

**Absents sur la photo :** Marc-André Gagnon, Michaël Jagura, Normand Leduc, Réjean Lemieux, Gabriel Dubuc-Perras et Christine Bergeron-Verville.

### PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DE LA MRC

En vertu de son programme de reconnaissance du personnel, la MRC rendait hommage le 27 novembre à madame Françoise Hoarau. La Directrice générale, accompagnée de la Directrice de l'administration et des ressources humaines, a saisi l'occasion pour la remercier pour ses 5 ans de service comme aménagiste et conseillère en géomatique au sein de l'organisation.



## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

---



### MOT DE LA PRÉFÈTE

---

L'année 2017 demeurera à jamais gravée à ma mémoire, étant donné qu'elle aura été ma première année vécue à la préfecture de la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Pour mon baptême du feu, il faut reconnaître que cette année en fut une très active en termes de projets et de réalisations. Le contenu de ce rapport annuel en témoigne d'ailleurs éloquemment.

Mon arrivée à la préfecture aura d'ailleurs coïncidé, à l'automne, avec la tenue d'élections municipales. Suite au suffrage du 5 novembre, pas moins de 20 nouveaux élus, sur un total de 51 postes de maires et mairesses et de conseillers (ères) à la grandeur de la MRC, ont été confirmés dans leurs nouvelles fonctions.

Je tiens donc à féliciter, au nom de la MRC, l'ensemble des nouveaux élus qui se sont vus confier un mandat par leur électorat, et particulièrement les trois nouvelles personnes qui ont joint les rangs du conseil des maires, en l'occurrence messieurs Réjean Beaulieu (Saint-Urbain-Premier), Miguel Lemieux (Salaberry-de-Valleyfield) et Bruno Tremblay (Beauharnois). Dans le cas de M. Beaulieu, c'est un retour pour lui au conseil des maires, puisqu'il a déjà occupé cette fonction de 1989 à 1997 et de 2004 à 2013.

Par la même occasion, j'aimerais rendre hommage aux trois ex-collègues qui ont décidé de ne pas solliciter de nouveaux mandats en 2017 à la table du Conseil des maires de la MRC. En l'occurrence, je salue et tire un coup de chapeau à madame Francine Daigle (Saint-Urbain-Premier), ainsi qu'à messieurs Claude Haineault (Beauharnois) et Denis Lapointe (Salaberry-de-Valleyfield) pour leur engagement et leur vaste contribution à l'essor de notre belle région.

Avec cette équipe d'élus renouvelée, c'est donc avec enthousiasme que le Conseil des maires de la MRC amorce un nouveau mandat. Il est clair que le leadership et la concertation seront à nouveau mis au service du développement économique, social, culturel, récréatif et touristique.

Maude Laberge  
Préfète



## MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

À la consultation de ce Rapport d'activités, le lecteur sera en mesure d'apprécier combien l'amélioration de la qualité de vie et de la sécurité publique, ainsi que la bonification de la prestation de services adressés aux citoyens ont été au cœur des préoccupations de la MRC au cours de la dernière année. Dans cette perspective, on doit souligner l'étroite collaboration qui s'est à nouveau installée entre la MRC, ses partenaires et les municipalités dans l'optimisation de cette offre de services.

À titre d'exemple, mentionnons le retour de la campagne de sensibilisation Bon pied, bon œil visant à accroître la sécurité et la vigilance des piétons et des automobilistes aux passages piétonniers.

Cette initiative s'est notamment tenue en collaboration avec les agents de la Sécurité-Parc et les cadets de la Sûreté du Québec.

Les agents et les cadets ont également effectué des activités de prévention et de sensibilisation sur le réseau cyclable, ainsi que dans les parcs municipaux et les places publiques. Pour leur part, les membres de l'Escouade Verte ont également été de retour pour assister les citoyens dans la saine gestion de leurs matières résiduelles.

L'importante réfection de la piste cyclable en rive nord du Parc régional figure aussi au chapitre des initiatives visant à accroître la sécurité des usagers et l'amélioration du réseau.

Un autre fait marquant de l'année 2017 est l'annonce par le gouvernement du Québec de la mise en place du *Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)* destiné à dynamiser le développement économique régional au cours de la période 2018-2022. Pour ce faire, une somme de plus de 47 millions \$ a d'ailleurs été prévue pour l'ensemble de la Montérégie pour la durée totale de ce programme quinquennal.

Je ne saurais clore sans mentionner que ce bilan des activités de la MRC est grandement redevable à l'étroite collaboration et au travail inlassable de nos élus, de nos employés et de nos partenaires. Un merci bien sincère leur est adressé.

Linda Phaneuf  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière



## RENCONTRE DES ÉLUS

C'est à la Pointe-du-Buisson - Musée québécois d'archéologie à Beauharnois qu'a pris place en date du 11 mai 2017 la 12<sup>e</sup> édition de la rencontre annuelle des élus de la MRC.



Pour l'occasion, plus d'une cinquantaine de personnes formées d'élus (maires et mairesses, conseillers et conseillères), de directeurs (trices) généraux (ales), ainsi que de membres du personnel cadre de la municipalité hôte se sont déplacées pour d'abord assister à un hommage adressé à M. Yves Daoust pour ses 22 ans de préfecture et entendre ensuite trois conférencières les entretenir de « *L'inventaire patrimonial du territoire et son potentiel archéologique* ».



Devant ce public attentionné, mesdames Lyne Bernier (Docteure en aménagement de l'espace et urbanisme), ainsi que Caroline Nantel (Directrice générale de la Pointe-du-Buisson / Musée québécois d'archéologie) et Annabelle Laliberté (Directrice générale du Musée de Société des Deux-Rives – MUSO) ont présenté les résultats de l'inventaire des lieux, des bâtiments et des équipements patrimoniaux du territoire de la MRC et en quoi ceux-ci recèlent un vaste potentiel archéologique.

Cet inventaire, s'inscrivant d'ailleurs comme l'un des éléments figurant au Plan d'action de la Politique culturelle de la MRC, a été réalisé au cours des 3 dernières années dans le cadre d'une entente de développement culturel triennale intervenue avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Pour en arriver à réaliser ce travail, la MRC s'est adjoint l'expertise des institutions muséales de son territoire, auxquelles se sont ajoutées les contributions d'autres collaborateurs spécialisés et professionnels, notamment la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'UQAM, la Coopérative Artefactuel, ainsi qu'Archéo-Québec.

Le travail en lien avec ce vaste chantier d'inventaire n'est pas terminé, puisqu'il se poursuivra au cours des prochains mois, notamment quant à la diffusion et au rayonnement de son contenu auprès des chercheurs et du grand public.



## DÉLÉGATION DU CAMEROUN

La MRC accueillait de la grande visite en date du 28 juin, alors qu'une délégation camerounaise formée d'une douzaine d'élus et d'administrateurs municipaux était de passage au siège social, afin de rencontrer les maires et la direction générale dans le cadre d'une réunion d'échanges sur différents enjeux d'aménagement et d'environnement. Cette rencontre aura notamment permis de tisser des liens d'affaires et d'amitié entre les élus, en plus de pouvoir nouer des contacts professionnels.



## LES ÉLU(E)S SENSIBILISÉ(E)S AUX SAINES HABITUDES DE VIE

Une quinzaine de jeunes rattachés aux *brigades culinaires* de l'École secondaire des Patriotes de Beauharnois, sous la supervision de la mairesse de Saint-Stanislas-de-Kostka, madame Caroline Huot, étaient de passage au printemps au Conseil des maires de la MRC, afin de faire goûter aux élu(e)s leurs collations santé et les sensibiliser aux saines habitudes de vie.

Cette initiative, soutenue financièrement par *Québec en forme et Vie en forme*, s'inscrivait dans le cadre du mois de la nutrition et du concours entrepreneurial « *Mijote ton projet* » couvrant plusieurs écoles de la région.



## FORMATION EN RÉDACTION WEB

Dans un désir d'améliorer ses communications publiques par Internet et sur les réseaux sociaux et de partager aux membres de son personnel les plus récentes tendances en la matière, la MRC a bénéficié en date du 19 juin d'une formation en rédaction et stratégie de contenu Web.

De sorte à optimiser le rayonnement de cette formation, une invitation pour assister à cette séance a également été adressée au personnel du Centre local de développement (CLD), ainsi qu'aux responsables des communications des 7 municipalités de la MRC.

## LA MRC EN MODE SANTÉ

À compter de juillet 2017, l'administration de la MRC a mené l'organisation à un important virage santé, après que la Coop de solidarité « *Beauharnois en santé* » lui ait proposé de participer à un projet-pilote de santé et de mise en forme, en l'occurrence un programme dénommé *Hans Kai* inspiré d'un modèle japonais de mieux-être en milieu de travail.



L'objectif de cette initiative était d'aider les employés de la MRC à prendre leur santé en main et à modifier leurs habitudes de vie de manière à aspirer à une meilleure qualité de vie. Pour l'employeur, il est clair et prouvé qu'un personnel en santé est synonyme d'efficacité et de rendement au travail, de meilleure qualité de prestation de services et de diminution du taux d'absentéisme causé par les malaises physiques et la maladie.

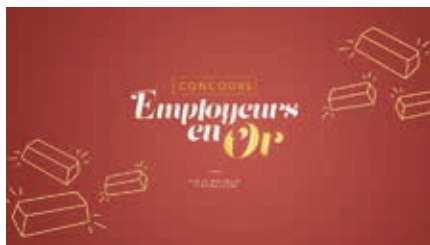
À l'aide d'ateliers livrés à la MRC par une infirmière et des collaborateurs invités, le programme *Hans Kai* couvre une multitude d'aspects intimement reliés à l'amélioration de l'état de santé, que ce soit notamment les indicateurs de santé et la façon de les mesurer, la saine alimentation, les bienfaits de l'activité physique, l'importance de l'équilibre (la gestion du stress et le sommeil), etc.

La réponse des employé(e)s fut à ce point fébrile que deux groupes ont été formés pour suivre les ateliers et qu'une amicale compétition intergroupes a vu le jour pour viser l'atteinte d'un nombre d'heures minimal d'exercices mensuellement.



## Mention spéciale

La mise en place de ce programme de santé et de mise en forme a même permis à la MRC d'obtenir une « mention spéciale » dans le cadre du concours « Employeurs en OR » de la Mutuelle d'attraction qui s'est clôturé le 28 septembre à l'édifice Jean-Besner du Parc Sauvé.



Ce concours invitait les employés à suggérer la candidature de leur employeur s'ils estimaient que leur entreprise se distinguait en matière d'embauche et d'intégration des employés, de conditions de travail, de rémunération globale, de développement des compétences, de culture organisationnelle ou encore de santé, de sécurité et de mieux-être.

## La MRC finaliste

Un mois plus tard, cette initiative du programme *Hans Kai* valait cette fois à la MRC le mérite d'être reconnue finaliste dans la catégorie « *Habitudes de vie et gestion du stress – Petite et moyenne entreprise* » lors de la remise des Prix Distinction du Groupe Entreprises en santé qui prenait place le 27 octobre devant quelque 120 personnes réunies à l'Hôtel Ritz Carlton de Montréal.



## LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT) ET LE FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS (FARR)

Le Fonds de développement des territoires (FDT) a été mis en place pour soutenir les MRC dans leurs compétences en matière de développement local et régional. Cette enveloppe est déléguée par le ministre afin que la MRC prenne toute mesure favorisant le développement sur son territoire conformément aux priorités d'intervention établies.

Ainsi, la MRC de Beauharnois-Salaberry s'est vue octroyée, du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), une aide financière de l'ordre de 685 205 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018 en vertu des priorités d'intervention territoriale préalablement établies. De cette somme, 180 000 \$ ont été affecté au soutien de projets en milieux ruraux.

En complément, la MRC a grandement été interpellée en 2017 par le *Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)* promu par le gouvernement du Québec. Plusieurs rencontres de travail et de planification ont eu lieu afin de cerner les priorités régionales devant s'arrimer avec ce levier de développement économique s'inscrivant à la *Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022*.

Pour sa part, la MRC compte bien tirer profit au maximum de cet apport financier, afin de supporter différents projets. D'ailleurs, en lien avec cette démarche, les élus de la MRC ont été sondés en cours d'année afin de déterminer les priorités et les enjeux qu'ils entendaient mettre de l'avant en matière de développement de leur territoire.

Dans cette perspective, et en lien avec les priorités montérégiennes, la MRC a statué sur un projet d'envergure représentant des investissements de plus de 700 000 \$, à savoir le prolongement de la piste cyclable de Sainte-Martine jusqu'à Saint-Constant dans la MRC de Roussillon, ainsi que l'aménagement de la *Halte de la Gare* en bordure de la piste cyclable à Sainte-Martine.

De toute évidence, ce chantier du FARR nécessitera un important suivi au cours de l'année 2018.

## COMMUNICATION

### REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES ET RELATIONS DE PRESSE

La MRC a poursuivi en 2017 ses représentations publiques et ses relations de presse par l'entremise de son service aux communications. À ce titre, voici comment se sont traduites ces interactions au cours de la dernière année :

#### Page Facebook et site Internet

Alors que la page Facebook de la MRC en était en 2017 à son 5<sup>e</sup> anniversaire de mise en ligne, le nombre de mentions « J'aime » franchissait au 31 décembre le cap des 2 000, atteignant 2 003 mentions, en hausse de 11 % par rapport à 2016.

Quant au site Internet ([www.mrc-beauharnois-salaberry.com](http://www.mrc-beauharnois-salaberry.com)), le nombre d'utilisateurs pour l'ensemble de l'année 2017 atteignait au 31 décembre 32 829 (2 735 / mois ou 88 par jour). Quant au nombre total de pages vues au cours de la dernière année, elles s'établissaient à 102 051, alors que la proportion de nouvelles sessions était de 68 %.



#### Communiqués de presse

De manière à promouvoir et faire connaître ses décisions, ses activités et ses projets auprès de ses diverses clientèles, la MRC a émis en cours d'année pas moins de 76 communiqués de presse.

#### Radios et télévisions

La MRC a de nouveau été présente également sur les ondes radiophoniques et télévisuelles régionales, alors que ses élus ou ses coordonnateurs de service se sont prêtés en cours d'année à différentes entrevues en fonction des dossiers et des projets. Voici la chronologie et la teneur de ces reportages en 2017:

- Projet BioM de collecte et de traitement des matières organiques sur les ondes de la Télévision du sud-ouest (TVSO) (27 janvier)
- Départ du préfet Yves Daoust quittant la préfecture après 22 ans à TVSO (6 février)
- Fonds culturel 2017 au réseau radiophonique MAX FM 103 (30 mars)
- Campagne Bon pied, bon œil à TVSO (23 mai)
- Campagne Bon pied, bon œil à MAX FM 103 (6 juin)
- Adhésion de la MRC au programme de santé et de mise en forme *Hans Kai* à TVSO (15 novembre)
- Service de transport collectif Taxibus à TVSO avec la Préfète Maude Laberge (4 décembre)



#### Publicités

On ne saurait promouvoir efficacement les activités et les événements de la MRC sans faire appel aux placements publicitaires. À cet égard, diverses publicités ont été produites au cours de la dernière année afin de soutenir différents projets et services comme le service de transport collectif Taxibus, la campagne de sensibilisation Bon pied, Bon œil, la présentation du Circuit des épouvantails ou encore la collecte des pellicules de plastique agricoles.

**NOUS RÉCUPÉRONS VOS PLASTIQUES AGRICOLES**

LE 1<sup>er</sup> JEUDI de chaque mois

Pour participer

- Rouler la pellicule de plastique agricole en ballot. Attachez-le au besoin
- Respecter la dimension maximale de 1 mètre x 1 mètre (3' x 3') et le poids maximal de 40 livres (18 kg)
- Déposer les ballots dans votre stationnement et près de la rue, avant 7 h
- Jeter aux déchets les plastiques trop souillés de boue ou de foin

Pour informations :  
**450 225-0870 (poste 239)**  
 environnement@mrc-beauharnois-salaberry.com

BEAUHARNOIS / SAINT-FRANÇOIS DE BEAUHARNOIS / SAINT-MARTINE / SAINT-JOUESSA DE GONDWIG  
 SAINT-DONAT DE GONDWIG / SAINT-GÉROMAIN-PRÉMIER / SALABERRY DE VALD'ÉPIFANIE

**MRC**  
 BEAUHARNOIS-SALABERRY

## NOUVELLE CARTE ROUTIÈRE

La MRC mettait en circulation en juillet l'édition 2017-2018 de sa carte routière et touristique, disponible auprès des différents hôtels de ville, de nombreux commerces et de lieux publics du territoire.

Cette nouvelle carte dresse et indexe les plans de rues détaillés de chacune des 7 municipalités de la MRC et offre un portrait géographique régional du territoire où l'on situe notamment le réseau cyclable, les principaux services publics ainsi que les principaux attraits touristiques. Cette carte routière s'avère d'ailleurs un intéressant complément à la carte touristique produite par l'équipe du CLD Beauharnois-Salaberry.



## LA BOUCLE DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

Dans le cadre de sa 5<sup>e</sup> édition, La Boucle du Grand défi Pierre Lavoie était de passage sur le territoire de la MRC le 2 juillet, alors que plus de 5 000 cyclistes ont notamment traversé les municipalités de Saint-Urbain-Premier et de Sainte-Martine. Les participants ont parcouru une boucle de 135 km à circuit fermé, après être partis le matin même du Boulevard René-Lévesque à Montréal.

La MRC a d'ailleurs prêté son concours à la promotion de cet événement destiné à encourager l'exercice physique et à promouvoir les saines habitudes de vie.



## AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

---

### RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

---

Au cours de la dernière année, le service de l'aménagement s'est affairé à poursuivre la rédaction du portrait régional, qui constitue la première et très importante étape de la révision du schéma d'aménagement. En collaboration avec le Comité régional d'aménagement, ce travail, qui sera complété durant le printemps 2018, permettra de dresser un bilan des différentes thématiques touchant l'aménagement et le développement du territoire et de dégager les enjeux propres à la région de Beauharnois-Salaberry.



Au rapport de bilan de 2017 figurent aussi la compilation des données régionales émanant du Recensement 2016 de Statistiques Canada et la réalisation d'inventaires reliés à la gestion de l'urbanisation.

Ces différentes étapes sont très importantes, dans la mesure où elles seront utiles à la rédaction de l'énoncé de vision stratégique de la MRC, prévue en 2018. De plus, il ne faut pas perdre de vue que de nouvelles orientations gouvernementales entreront en vigueur au cours des prochains mois, ce qui aura une grande influence sur la rédaction de la 3<sup>e</sup> génération du schéma d'aménagement.

### RÉGLEMENTATION RÉGIONALE

---

Un seul amendement à la réglementation régionale du schéma d'aménagement a été apporté l'an dernier. Il concerne l'intégration d'une dérogation à la zone de grand courant d'une plaine inondable.

### AVIS ET CERTIFICATS

---

En 2017, le service a procédé à l'analyse et à l'émission de 3 avis de non-contravention et de 26 certificats de conformité en lien avec la réglementation d'urbanisme des municipalités locales.

---

## PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)

---

La MRC a poursuivi en 2017 la mise en œuvre de son Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Cet outil de planification, adopté en 2014, a essentiellement pour but de développer une connaissance plus pointue des activités agricoles qui ont cours sur le territoire, de favoriser la concertation entre les acteurs du milieu grâce à l'établissement d'un lieu propice d'échanges, de déterminer les meilleurs moyens d'exploiter pleinement le potentiel agricole et d'entreprendre des actions concrètes en ce sens.

Parmi les actions, on souligne la participation de la MRC à divers événements, dont la *Fête des Moissons* de Sainte-Martine et au *Circuit des épouvantails*. À cela s'ajoute l'amorce d'un inventaire du patrimoine en milieu agricole.

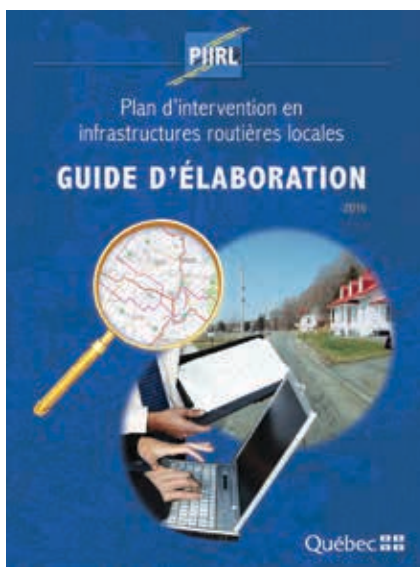
La MRC s'est de plus adjoint en cours d'année un certain nombre de partenaires afin de former un comité de communication en lien avec le PDZA. Ce comité a essentiellement pour mandat de sensibiliser la population à la réalité rurale qui l'entoure en développant des outils d'information qui mettront en valeur le territoire agricole, la cohabitation harmonieuse entre les communautés rurale et urbaine, l'essor d'entreprises émergentes, l'offre agroalimentaire et l'achat local.

Les actions de communication s'amorceront en 2018, alors que sera notamment mis en circulation un bulletin de sensibilisation à la réalité rurale et agricole.



## SOUTIEN AUX MUNICIPALITÉS

Le service de l'aménagement a accompagné pour une bonne partie de l'année les municipalités de Saint-Stanislas-de-Kostka et de Sainte-Martine dans leur processus de refonte réglementaire de leurs plans d'urbanisme, une démarche qui est toujours en cours.



La MRC s'est aussi chargée de gérer le « *Plan d'intervention en infrastructures routières locales* » (PIIRL) qui permettra aux municipalités d'optimiser les investissements qu'elles consentiront sur le réseau routier local prioritaire au cours des cinq (5) prochaines années, tout en étant admissibles au programme d'aide financière du gouvernement.

En plus d'avoir procédé à l'acquisition et à la bonification de données géomatiques (photos aériennes, relevés topographiques, plans de zonage, grilles des usages et normes, etc.), la MRC s'est aussi enquis de gérer les programmes de la Société d'Habitation du Québec (SHQ) et de soutenir techniquement les municipalités en matière d'urbanisme et de cartographie.

## PROJETS SPÉCIAUX

### Gestion des baux agricoles

La MRC a poursuivi sa responsabilité, que lui confie depuis 1998 Hydro-Québec, de gérer les baux agricoles sur les terres de la société d'État en rives du Canal de Beauharnois. Ce droit de gestion permet en retour à la MRC, par l'entremise des rentes, de financer partiellement l'exploitation et le développement du Parc régional. Cette gestion foncière s'étendait en 2017 sur une superficie de 1 080 ha et concernait 83 baux.

### Inventaire des installations septiques résidentielles

En collaboration avec les responsables d'urbanisme des municipalités locales, la MRC a procédé, de février à septembre, au recensement des installations septiques des résidences isolées sur son territoire.

Cet inventaire permet ainsi de disposer d'une mine d'informations concernant le nombre d'installations, leur âge, leur technologie, leur localisation et leur état en vue de la réalisation d'une caractérisation des installations septiques. Une fois cette démarche complétée, il pourra alors être possible de procéder au service de vidange des boues d'installations septiques des résidences isolées du territoire.

## PROGRAMMES DE RÉNOVATION

Comme elle le fait depuis plusieurs années, la MRC a poursuivi la gestion des différents programmes de rénovation de la Société d'Habitation du Québec (SHQ).

Fait à noter, l'année 2017 a essentiellement été constituée de l'application du Programme d'adaptation de domicile (PAD). Voici d'ailleurs comment s'est traduite en cours d'année l'application de ce programme :

LE BILAN 2017 SE DRESSE COMME SUIVANT :

Nombre de dossiers traités en cours d'année : 13  
(exclusivement des programmes PAD)

Répartition géographique des dossiers déposés :

> Beauharnois	1
> Salaberry-de-Valleyfield	12

Subventions totales accordées : 134 775 \$

Montant total des travaux : 218 892 \$

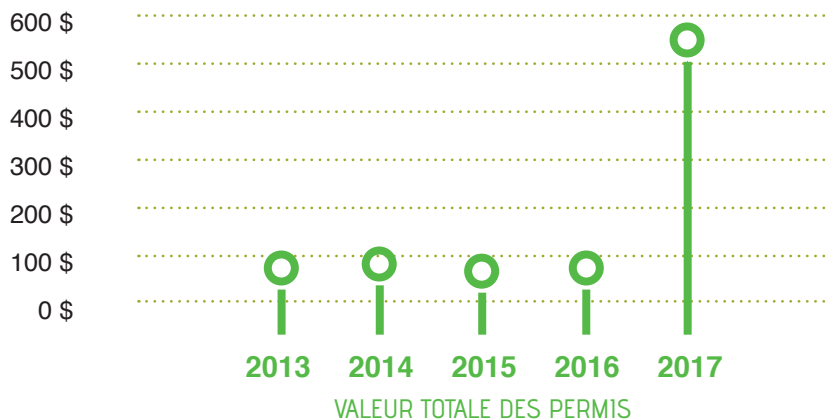


## CONSTRUCTION IMMOBILIÈRE

### Valeur des permis en forte hausse

Ce que l'on retient à la lecture du bilan annuel des permis émis en 2017 pour des travaux de construction, de rénovation et d'amélioration de bâtiments sur le territoire de la MRC, c'est que leur valeur totale a véritablement connu une forte progression l'an dernier, étant en hausse de 401 % par rapport à 2016, atteignant la somme de 593 millions \$.

#### ÉVOLUTION DU TOTAL DES VALEURS INVESTIES DANS LA MRC DEPUIS 5 ANS (EN MILLIONS)



Il faut préciser que près de 80 % de cette valeur investie à l'issue des 2 054 permis émis en cours d'année, représentant une somme de 468 millions \$, proviennent de la construction reliée au secteur industriel à Beauharnois.

L'arrivée du centre de distribution IKEA dans le nouveau parc industriel beauharlinois est d'ailleurs en grande partie responsable de cette majoration de la valeur des permis émis en 2017.

### Secteur agricole

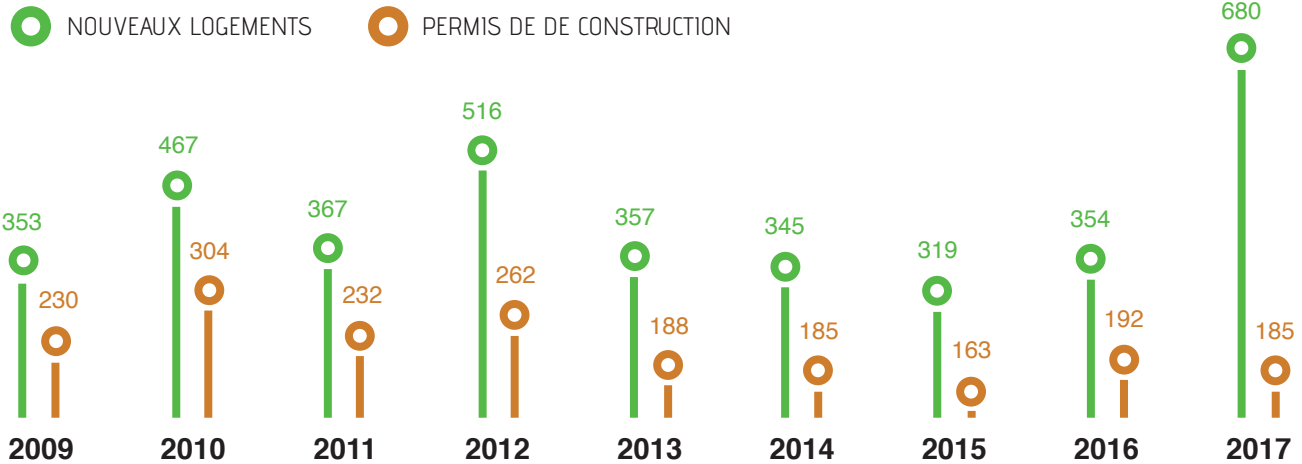
Au plan agricole, pas moins de 5,4 millions \$ ont été investis en 2017 en valeur d'émission de permis pour la construction, la rénovation ou l'amélioration de bâtiments, dont la moitié de ce montant dans la seule municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague.

### Secteur résidentiel

Au plan du secteur résidentiel, on a assisté l'an dernier à la mise en chantier de 185 constructions, représentant l'ajout de 680 nouveaux logements dans la MRC, soit près du double (92 %) par rapport à 2016. Cette forte croissance dans le secteur résidentiel mérite d'être nuancée, alors qu'elle est en grande partie attribuable à l'arrivée du Château Bellevue à Salaberry-de-Valleyfield, un complexe de résidences pour aînés devant comporter plus de 350 logements.



## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PERMIS ET DE LOGEMENTS RÉSIDENTIELS GÉNÉRÉS DANS LA MRC DEPUIS 2009



Le tableau suivant fait d'ailleurs état de la ventilation comparative de cette activité des chantiers immobiliers par municipalité pour les années 2016 et 2017.

## MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY - PERMIS DE CONSTRUCTIONS RÉSIDENTIELLES ET D'UNITÉS DE LOGEMENT ÉMIS EN 2017

MUNICIPALITÉS	Construction 2017	Écart (%) 2016 / 2017	Unités de logement 2017	Écart (%) 2016 / 2017
> Beauharnois	36	- 38 %	71	- 26 %
> Saint-Étienne-de-Beauharnois	14	100 %	16	129 %
> Saint-Louis-de-Gonzague	9	- 18 %	9	- 74 %
> Sainte-Martine	1	- 93 %	2	- 88 %
> Saint-Stanislas-de-Kostka	8	0 %	8	0 %
> Saint-Urbain-Premier	3	- 25 %	3	- 40 %
> Salaberry-de-Valleyfield	114	27 %	571	207 %
<b>TOTAL MRC</b>	<b>185</b>	<b>- 4 %</b>	<b>680</b>	<b>92 %</b>

Alors que la construction résidentielle en 2017 a généré des investissements totaux de plus de 58 millions \$, la valeur cumulée des permis émis s'est quant à elle élevée à plus de 80 millions \$, en hausse de 14 % par rapport à 2016.

Il faut mentionner que cette croissance de mises en chantier résidentiel et de la valeur des permis émis en 2017 est notamment fortement attribuable aux projets d'habitations pour personnes âgées ayant vu le jour à Salaberry-de-Valleyfield.

Comme en témoigne l'illustration suivante, près de 80 % des permis émis ont porté sur la construction d'unités unifamiliales isolées, jumelées et contiguës.

## PROPORTION DU NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUCTION ÉMIS EN 2017 DANS LA MRC SELON LA TYPOLOGIE RÉSIDENTIELLE



## Richesse foncière uniformisée

Ce dynamisme immobilier en 2017 s'est bien évidemment répercuté sur la fluctuation de la richesse foncière uniformisée (RFU) pour l'ensemble du territoire de la MRC, portant cette dernière à 6 950 544 480 \$, en hausse de 4 % par rapport à 2016.

## GESTION DES COURS D'EAU

Depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur les compétences municipales* le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la MRC doit assurer la libre circulation des eaux sur son territoire. Pour ce faire, elle s'est dotée au même moment d'une *Politique relative à la gestion des cours d'eau* définissant le cadre d'interventions quant aux obligations et aux responsabilités qui lui incombent à cet égard.

En vertu d'une entente avec les municipalités locales, celles-ci prennent en charge la gestion des obstructions dans les cours d'eau, alors que la MRC a la responsabilité de réaliser les travaux requis.

La dernière année a également été meublée de 71 demandes d'information diverses concernant les cours d'eau, provenant principalement d'arpenteurs-géomètres, mais aussi de firmes de consultants, de municipalités, de ministères et de citoyens.

Au cours de 2017, on a aussi mis en place un comité de travail pour l'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière Saint-Louis et poursuivi les obligations de la MRC au niveau du barrage Boyer en vertu de la Loi sur la sécurité des barrages. Dans ce dernier cas, on a notamment procédé à l'installation et à la désinstallation de poutrelles devant permettre de gérer plus efficacement les niveaux d'eau selon les saisons.

### AINSI, EN COURS D'ANNÉE 2017, PAS MOINS DE 13 DOSSIERS ONT ÉTÉ TRAITÉS. VOICI COMMENT S'EST RÉPARTIE LA NATURE DES INTERVENTIONS :

- 5 dossiers d'entretien de cours d'eau, dont les travaux se sont étendus sur un total de 13 km;
- 3 dossiers d'entretien finalisés, dont les travaux ont été réalisés en 2016;
- 2 dossiers d'entretien additionnels reportés en 2018;
- 1 nouvelle demande d'entretien, dont les travaux sont prévus en 2018;
- 1 suivi de dossier concernant l'aménagement du cours d'eau Gendron;
- 1 dossier de travaux d'entretien gérés par la MRC du Haut-Saint-Laurent.

## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

### GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

#### Déchets domestiques

Le volume de matières destinées à l'enfouissement a de nouveau diminué en 2017 sur le territoire de la MRC grâce aux campagnes de sensibilisation et aux mesures mises en place depuis plusieurs années.

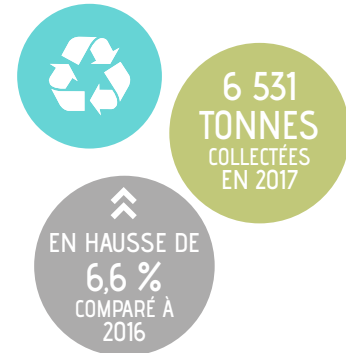
Ainsi, 22 419 tonnes métriques de matières diverses générées par le secteur résidentiel ont été enfouies l'an dernier, comparativement à 23 309 t.m. en 2016, **une baisse de 3,8 %.**



#### Collecte sélective

Le rendement de la collecte des matières recyclables en 2017 affiche également un résultat encourageant.

La quantité recueillie **s'est accrue de 6,6 %.** passant de 6 138 tonnes métriques (2016) à 6 531 (2017).



	PÉRIODE	Quantités enfouies (tonnes)	Quantités récupérées (tonnes)	Total généré Matières enfouies + récupérées (tonnes)
>	2017	22 419	6 531	28 950
>	2016	23 309	6 138	29 447

#### Collecte des pellicules plastiques

Tout au cours de la dernière année, le service de collecte des pellicules plastiques agricoles et de recouvrement de bateaux aura permis de récolter pas moins de 36 tonnes de cette matière.



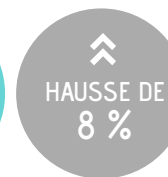


## Écocentres

Depuis l'optimisation de leurs services il y a quelques années, notamment quant à leur localisation et l'élargissement de leurs heures d'ouverture et des matières acceptées, la popularité des écocentres ne cesse de croître. À preuve, le nombre de visites aux 3 écocentres du territoire s'est accru en 2017 de 23 % par rapport à 2016, passant de 37 603 à 46 382.

*En ce qui a trait aux peintures, aux huiles et autres RDD, pas moins de 147 tonnes de ces produits ont été détournées de l'enfouissement l'an dernier, comparativement à 125 tonnes en 2016, **en hausse de 17 %***

*Pour ce qui est des matériaux secs rapportés aux installations en 2017, ce type de matières a aussi connu une forte hausse de son volume, passant de 7 806 tonnes (2016) à 8 458, soit **un bond de 8 %***



## Écocentre

En ce qui concerne les piles domestiques, le volume récolté l'an dernier s'est établi à près de 3 tonnes, notamment grâce au vaste réseau d'une cinquantaine de points de collecte répartis au sein du réseau scolaire et municipal. Depuis les 5 dernières années, soit depuis 2013, ce ne sont pas moins de 25 tonnes de piles domestiques qui ont pu être détournées de l'enfouissement.

## L'Escouade Verte sur le terrain

Les Escouades Vertes de la MRC et de Salaberry-de-Valleyfield ont de nouveau fait équipe pour une 5<sup>e</sup> saison en 2017 et ont travaillé en complémentarité avec leurs pairs de la Ville de Beauharnois, afin d'encourager la population à bien gérer ses matières résiduelles et à réduire la quantité de déchets envoyée à l'enfouissement.

Pour sa part, l'Escouade Verte 2017 de la MRC était constituée de cinq agents de sensibilisation travaillant sous la supervision de la chargée de projet de la MRC. L'équipe était ainsi respectivement formée de Rosalie Labelle-Leboeuf, Noémie Cadieux, Sanae Fkyerat, Mathilde Sauvé-Gagnon et Audrey Sambeau.



Les membres de l'Escouade Verte de la MRC ont été présents sur le terrain dans chacune des 7 municipalités du territoire pendant une période de 13 semaines, soit du mois de juin à la fin d'août.

**ESCOUADE  
VERTE**

### > ACTIVITÉS

Supervision de la collecte des déchets et sensibilisation citoyenne quant aux moyens de valorisation des matières

Supervision de la collecte des matières compostables de Saint-Louis-de-Gonzague et de Sainte-Martine (projets vitrines) et suivi auprès des participants

Gestion de matières résiduelles lors d'événements publics et sensibilisation des citoyens par la tenue d'un kiosque

Animations dans les camps de jour sur la hiérarchie des 3RV

Promotion du Circuit Zéro Déchet auprès des commerçants du territoire

### > RÉSULTATS

- 3 636 ménages visités
- 1 626 interventions

- 400 adresses suivies chaque semaine
- 89 sondages effectués auprès de ménages participants

- 18 événements municipaux couverts
- 644 citoyens rencontrés
- Prêts d'îlots de tri pour les matières résiduelles lors de 7 événements

- 12 groupes rencontrés
- 276 enfants sensibilisés

- 41 commerces rencontrés



## Optimisation de la gestion des matières résiduelles en milieu scolaire

Dans la foulée de l'adoption l'an dernier d'un énoncé de vision commune et d'un plan d'action triennal (2016-2018) en partenariat avec la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands (CSVT), plusieurs initiatives ont été mises de l'avant en 2017 afin de réduire les matières résiduelles générées en milieu scolaire.

Voici un sommaire des actions posées au cours de la dernière année :

- 2 caractérisations de matières résiduelles effectuées aux écoles Omer-Séguin de Saint-Louis-de-Gonzague et Sacré-Cœur de Salaberry-de-Valleyfield;
- 16 ateliers-animations présentés en cours d'année scolaire 2016-2017 (176 animations présentées depuis 2012 à quelque 3 500 élèves);
- 6 écoles participantes au compostage en milieu scolaire;
- Offre d'un composteur à l'école Saint-Eugène;
- 2 îlots de tri installés à l'école Sacré-Cœur avec l'aide financière de la Table pour la récupération hors foyer;
- Soutien au projet d'un jardin communautaire à l'école Notre-Dame-de-la-Paix à Beauharnois;
- Conseils à l'implantation d'une nouvelle cafétéria à l'école Sainte-Martine.

Par ces différentes actions, on entend ainsi contribuer à l'uniformisation des efforts de sensibilisation dans l'ensemble des établissements scolaires et favoriser la participation de la population étudiante, ainsi que des directions et du personnel d'établissement aux mesures de réduction. Le but ultime étant d'atteindre les objectifs de réduction établis à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* ainsi qu'au *Plan de gestion des matières résiduelles* (PGMR) de la MRC.

## Soutien et sensibilisation auprès des ICI

Les activités de sensibilisation à la réduction des matières résiduelles en milieu industriel, commercial et institutionnel (ICI) se sont poursuivies tout au cours de 2017, notamment par la promotion du guide « *Mon entreprise VERT l'action* ».

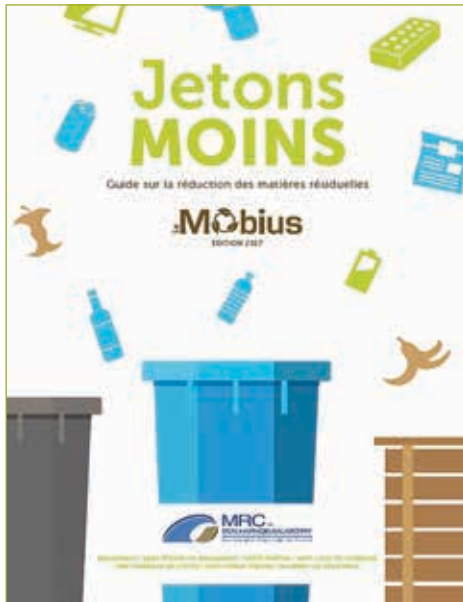
La MRC a également supervisé la distribution de 35 bacs de récupération auprès d'établissements commerciaux générant de forts volumes de carton, notamment les restaurants, les dépanneurs, les commerces de détail, etc.

## Semaine québécoise de réduction des déchets

Dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets, la MRC a mis de l'avant quelques activités de sensibilisation, dont un midi-causerie et un midi-projection, destinées aux membres de son personnel afin d'inciter la réflexion quant aux avantages liés au changement d'habitudes en matière de consommation.



La MC a aussi promu la conférence de madame Cindy Trotter intitulée « Initiation au Zéro déchet ». L'événement s'est déroulé le 23 novembre à la Factorie à Salaberry-de-Valleyfield.



## Bulletin *Le Möbius*

À quelques jours du Jour de la Terre, la MRC a procédé en avril, pour une sixième année, à la distribution porte-à-porte auprès des citoyens de sa brochure « *Le Möbius* », un bulletin d'information publié à 34 000 exemplaires portant sur la gestion des matières résiduelles.

Dans le cadre de ce numéro de 8 pages, les lecteurs ont eu droit à une édition où on les a guidés sur les multiples services mis à leur disposition pour leur permettre de jeter moins : écocentres, bottin des récupérateurs, collecte des matières recyclables, récupération de vêtements, compostage domestique, Circuit Zéro Déchet, herbicyclage, etc.

## Collecte des matières organiques Projets vitrines

Dans la foulée du projet-pilote de collecte des matières organiques qui a vu le jour au cours de l'année 2016 à Salaberry-de-Valleyfield auprès de 300 portes, voilà que 400 foyers des municipalités de Sainte-Martine (250) et de Saint-Louis-de-Gonzague (150) débutaient à leur tour au printemps 2017 (à compter du 26 avril) leur participation à des projets vitrines pour la collecte porte-à-porte du bac brun contenant les résidus alimentaires et les résidus verts (matières organiques) de leur domicile.



En plus d'avoir été convoqués au tout début d'avril à des séances d'information publique, les citoyens participants ont aussi bénéficié d'une importante campagne promotionnelle et de communication réalisée à l'aide de l'expertise d'une firme de graphisme et de communication. Une identité visuelle a ainsi été créée et un site Internet entièrement dédié à la campagne a été conçu, auxquels outils on a rattaché le slogan « *Chaque jour j'le fais* ».



## Ancien lieu d'enfouissement sanitaire (LES)

Comme elle le fait régulièrement, la MRC a effectué en cours d'année un étroit suivi des travaux de supervision et d'entretien de son ancien lieu d'enfouissement sanitaire. Voici à quoi se résume la nature de ces interventions :

- Traitement du lixiviat vers l'usine d'épuration de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield en vertu de l'entente en vigueur;
- Poursuite de la vigilance environnementale des lieux (lixiviat, eaux souterraines et biogaz);
- Analyse des émissions de biogaz (migration) en fonction du plan d'action proposé par la MRC et accepté par le ministère (puits de captage);
- Poursuite de la collaboration avec le Port de Valleyfield concernant l'usage de certaines parties du site.

## Autres activités de sensibilisation

L'équipe environnement de la MRC a également été présente à diverses autres occasions :

- Présence au Congrès entrepreneurial de la Chambre de commerce et d'industrie Beauharnois-Valleyfield-Haut-St-Laurent;
- Présence aux Régates de Valleyfield (plus de 7 tonnes de matières recyclables récupérées).



Ces projets vitrines s'inscrivent dans le cadre du projet régional BioM d'implantation d'un complexe intermunicipal de traitement et de valorisation des matières organiques par biométhanisation et compostage.

Une fois implantée, cette installation industrielle desservira le territoire des MRC de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon, soit près de 241 000 citoyens répartis au sein de 18 municipalités.



Par la mise en place de cette initiative, non seulement permet-on de créer un environnement propice à la mise sur pied de nouvelles habitudes liées à la gestion des matières résiduelles, mais on promeut aussi l'arrivée prochaine de ce nouveau service qui permettra de valoriser les matières organiques.

Par la même occasion, ces projets vitrines permettent de mesurer sur le terrain différents paramètres opérationnels, que ce soit l'efficacité des outils de communication et de sensibilisation, le taux de participation, le mode et la fréquence de collecte, ainsi que le traitement des matières organiques.



Ainsi, au terme de la première année de fonctionnement de ces projets vitrines s'étant étendus d'avril à décembre 2017, soit huit mois d'opération, plus de 93 % des portes participantes avaient déposé leur bac brun en bordure de rue au moins à une occasion.

Au cours de cette période, les projets vitrines auront permis de récupérer et transformer en compost pas moins de 68,600 kilos de matières organiques, pour une moyenne de 171 kilos par ménage.

## BioM

### Rôle

Le développement durable étant au cœur des préoccupations des MRC de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon, et puisque le gouvernement du Québec interdira l'enfouissement des matières organiques à partir de 2020, les deux MRC ont choisi de se regrouper pour mettre en place un complexe intermunicipal de traitement et de valorisation des matières résiduelles organiques par biométhanisation et compostage. Le complexe BioM sera donc implanté dans le parc industriel de Beauharnois en 2021 et desservira l'ensemble des 18 municipalités de ces deux MRC, soit près de 235 000 citoyens.

### Le complexe BioM en appel de proposition

L'année 2017 a été marquée par le lancement de l'appel de qualification et de proposition, où des firmes qualifiées ont été invitées à soumettre une proposition technique, opérationnelle et financière complète.

En vue de la mise sur pied du complexe, un règlement d'emprunt d'une valeur de 36 943 000 \$, pour la conception et la construction du complexe, avait été adopté en novembre 2016. La subvention de 27,8 M\$ provenant des gouvernements du Québec et du Canada sera imputée au remboursement de ce règlement d'emprunt.

### Tournée d'information municipale

Durant une bonne partie de l'année 2017, les deux MRC partenaires ont complété une tournée d'information municipale qui avait été amorcée en 2016, dans l'optique de partager les avancées du projet avec les élus et les employés municipaux des 18 municipalités.

### Changement à la gouvernance

Des suites de l'élection générale de novembre 2017, trois nouveaux élus se sont joints au conseil d'administration de BioM.

Pour la MRC de Roussillon, le maire de la Ville de Châteauguay, monsieur Pierre-Paul Routhier, s'est joint à ses homologues déjà en poste, soit monsieur Jean-Claude Boyer, préfet de la MRC de Roussillon et maire de Saint-Constant, ainsi qu'à monsieur Sylvain Payant, président de BioM et maire de Saint-Isidore.



Quant à la MRC de Beauharnois-Salaberry, le conseil des élus a nommé les maires de Beauharnois, monsieur Bruno Tremblay, et de Salaberry-de-Valleyfield, monsieur Miguel Lemieux, à se joindre à la préfète, madame Maude Laberge, mairesse de Sainte-Martine, déjà en poste à BioM dans le groupe de six administrateurs pour la Régie.

BioM tient d'ailleurs à remercier les membres sortants, madame Nathalie Simon, messieurs Claude Haineault et Denis Lapointe pour leur apport significatif au projet, à leur implication soutenue et à leur contribution dans le cadre du projet BioM.

### Perspectives 2018

- > Clôture de l'Appel de proposition pour la conception-construction-opération
- > Évaluation des propositions et adjudication
- > Conception, révision et approbation des plans

Absent sur la photo :  
M. Bruno Tremblay, maire de Beauharnois

#### L'équipe BioM

**Pierre Tardif** | Directeur général – Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon • **Annick Gosselin** | Chargée de projet – implantation complexe BioM

## DÉVELOPPEMENT CULTUREL

### CONSEIL DE LA CULTURE

La mise en œuvre du Plan d'action de la Politique culturelle de la MRC et de l'entente en développement culturel intervenue avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a largement occupé les travaux du Conseil de la Culture de la MRC au cours de la dernière année.

À ces responsabilités, le Conseil s'est également chargé d'émettre ses recommandations auprès des élu(e)s en lien avec certains dossiers et projets culturels, en plus de participer à différents événements publics. Il a aussi apporté son soutien et sa collaboration avec les acteurs du milieu, notamment quant à la tenue des vernissages, à la soirée d'attribution du Fonds culturel et à la remise du Prix Reynald-Piché.

### FONDS CULTUREL

En 2017, pas moins de 45 000 \$ ont été versés par le Fonds culturel de la MRC à 9 récipiendaires et à 2 boursiers. L'attribution de ce soutien financier aux membres de la communauté culturelle régionale s'est officialisée à l'occasion d'un événement protocolaire s'étant tenu en date du 8 juin au siège social de la MRC.

Grâce au soutien financier du ministère de la Culture et des Communications, le Fonds culturel 2017 a pu être bonifié, ce qui a permis de soutenir des projets en lien avec la médiation culturelle.

Voici donc la ventilation des attributions monétaires consenties ainsi que l'identité des récipiendaires et des boursiers du Fonds culturel 2017, à qui la MRC adresse d'ailleurs ses plus sincères félicitations.

La popularité et la notoriété du Fonds culturel de la MRC ne se démentent pas, alors que 23 projets au total ont été présentés, dont 5 demandes de bourses. Ce volet boursier du Fonds culturel en était à sa 5<sup>e</sup> année d'existence et a foncièrement pour objet de soutenir le travail des créateurs et des professionnels, ainsi qu'à favoriser la professionnalisation des artistes émergents.

À titre indicatif, c'est donc un peu plus d'un demi-million de dollars (511 451 \$) qui a ainsi été versé par le Fonds culturel depuis 2001 à quelque 140 bénéficiaires (artistes et artisans, organismes, etc.), incluant depuis cinq ans 9 boursiers.

ORGANISME / PROMOTEUR PROJET	MONTANT ACCORDÉ
La Guide des Tisserands Achat d'un métier à tisser traditionnel	2 500 \$
Comité des sports et loisirs Saint-Étienne-de-Beauharnois Festival Stéphanois	4 000 \$
Collège de Valleyfield 50 ans du Cégep : 50 ans d'enseignement supérieur public dans la région (projet de médiation culturelle)	10 000 \$
La Factrie, café culturel Expérience immersive	4 000 \$
École de danse Neva Shelton Spectacle Mary Poppins et fabrication des costumes	2 000 \$
Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent Exp'Eau Saint-Laurent	5 000 \$
Jeunesse Beauharnois Azimut (projet de médiation culturelle)	7 500 \$
Comité culturel de Saint-Urbain-Premier Dans l'univers d'Agrippa	1 000 \$
Marie-Claudiel Chénard MCC - album	4 000 \$
<b>Sous-total</b>	<b>40 000 \$</b>

BOURSES	
Anne-Marie Bourgeois	3 000 \$
Groupe Gottweist	2 000 \$
<b>Total</b>	<b>45 000 \$</b>



## PROGRAMME DE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC (CALQ)

En octobre 2017, une excellente nouvelle nous parvenait, alors que l'on nous confirmait que deux artistes du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry, conjointement avec deux collègues de la MRC de Roussillon, étaient récipiendaires d'une bourse du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).



En effet, mesdames Louise Page de Sainte-Martine et Line Desrochers de Beauharnois font partie d'un collectif de 4 artistes professionnelles en arts visuels des MRC de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon qui se sont vues remettre une bourse de 15 000 \$ du CALQ, montant auquel la MRC a contribué à la hauteur de 10 000 \$. Les artistes de Roussillon étant mesdames Sonia Laurin de Ville Mercier et Marie-Ange Brassard de Saint-Isidore.

La bourse a été attribuée au quatuor d'artistes afin de soutenir leur projet intitulé « À la rencontre des voisines » par lequel le groupe de femmes entend créer quatre œuvres publiques, une pour chacune de leur municipalité respective, voisines l'une de l'autre.

Par cette enveloppe budgétaire culturelle, le Conseil des arts et des lettres du Québec entend stimuler la création artistique et littéraire, contribuer au développement et au rayonnement des artistes et des écrivains, favoriser leur rétention dans leur localité et encourager l'émergence des technologies numériques dans la pratique artistique et littéraire.

## ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

À l'automne 2017, la MRC a conclu une nouvelle entente de développement culturel triennale (2018-2020) d'une valeur de 150 000 \$ avec le Ministère de la Culture et des Communications, à laquelle les deux parties signataires contribueront de façon équitable financièrement. Tout comme l'entente précédente, certaines actions seront mises de l'avant afin d'atteindre les objectifs identifiés au Plan d'action de la Politique culturelle révisée de la MRC.

Voici sommairement comment s'est traduite sur le terrain l'application de la précédente entente avec les partenaires en 2017:

### > Inventaire patrimonial

La MRC a poursuivi ses travaux amorcés l'année précédente concernant l'inventaire patrimonial de son territoire. Voici comment se sont réparties ses interventions :

#### Patrimoine bâti

Dans la foulée d'une présentation sur le sujet à la rencontre printanière annuelle des élus de la MRC par M<sup>me</sup> Lyne Bernier, docteure en aménagement de l'espace et urbanisme, l'équipe de la MRC a procédé en cours d'année à l'intégration de certains éléments de l'inventaire à la base de données FileMarker, au portail géomatique de la MRC (G.I.L.B.E.R.T.), ainsi qu'au système de classification des données P.I.M.I.Q. (patrimoine immobilier, mobilier et immatériel du Québec) du ministère de la Culture et des Communications.



Madame Bernier a par la suite partagé à l'automne les fruits de ce travail auprès des membres du Conseil de la Culture, en compagnie de mesdames Annabelle Laliberté, directrice du Musée de Société des Deux-Rives (MUSO) et Caroline Nantel, directrice de la Pointe-du-Buisson – Musée québécois d'archéologie.

## Patrimoine archéologique

À l'occasion de la rencontre des élus précédemment mentionnée, les administrations municipales ont été aussi sensibilisées au potentiel archéologique de leur territoire et au cadre de gestion qui l'accompagne, grâce à la conférence conjointe prononcée par mesdames Bernier, Laliberté et Nantel.



## Éléments patrimoniaux en milieu agricole

Au cours de la dernière année, le service de la culture s'est adjoint la collaboration du service de l'aménagement dans l'octroi d'un mandat à la firme Patri-Arch pour la réalisation d'un inventaire des éléments d'intérêt patrimonial non résidentiels en milieu agricole, se situant à l'extérieur des périmètres urbains des municipalités et villes du territoire de la MRC.

Le mandat consiste essentiellement à inventorier chacun des éléments et à produire des fiches détaillées. À terme, le mandataire doit produire un rapport synthèse incluant les résultats des travaux effectués, le diagnostic général, ainsi que les recommandations.

## > Soutien aux bibliothèques publiques

La Table de concertation des bibliothèques publiques de la MRC a poursuivi tout au cours de 2017 son mandat d'accompagnement et de soutien aux bibliothèques, grâce notamment à un apport budgétaire de 50 000 \$, dont 50 % a été consenti par le ministère de la Culture et des Communications dans le cadre de l'entente en développement culturel paraphée avec la MRC.

En collaboration avec le ministère et le Réseau Biblio de la Montérégie, ce comité de travail est intervenu à différents niveaux en cours d'année. Il a ainsi contribué à :

- Mettre en valeur les services de la bibliothèque publique ;
- Organiser des activités pour démystifier l'image de la bibliothèque du 21<sup>e</sup> siècle ;
- Développer un réseau de dépôt de livres en libre-service (croque-livres) ;
- Développer une programmation culturelle variée autre que le livre ;
- Développer une programmation d'animation du livre et de la lecture ;
- Développer des outils pour favoriser la mise en place d'activités culturelles autour du livre ;
- Développer des outils de promotion et de soutien à l'éveil à la lecture et à l'écriture pour les 0-5 ans ;
- Développer une programmation d'activités d'éveil à la lecture et à l'écriture pour les 0-5 ans.



## > Les marqueurs de temps : laisser sa trace

La dernière année a permis de poursuivre l'excellente activité dénommée « *Les marqueurs de temps : laisser sa trace* » destinée à faire découvrir aux élèves des écoles primaires et secondaires du territoire les richesses de nos institutions muséales, la grandeur de notre histoire régionale, ainsi que la diversité de notre offre culturelle en termes d'activités et d'attraits.



Cette activité éducative, tenue en partenariat avec le Musée de Société des Deux-Rives (MUSO), Pointe-du-Buisson / Musée québécois d'archéologie, le Musée d'histoire de Sainte-Martine et la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, a permis à 1 000 élèves depuis 2014 d'être sensibilisés à notre histoire, à notre patrimoine et à notre richesse culturelle.

## JOURNÉES DE LA CULTURE

L'édition 2017 des Journées de la Culture qui s'est déroulée du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre dernier sur le territoire des 7 municipalités de la MRC en aura mis plein la vue et les oreilles aux amateurs d'art et de culture grâce à une programmation riche et variée.

En effet, plus d'une vingtaine d'activités furent organisées et offertes gratuitement au public par les sept municipalités du territoire. La programmation couvrait un spectre aussi large que la danse, la musique, la peinture, la sculpture, l'artisanat, la photographie, le théâtre, l'histoire, le patrimoine, ainsi que la littérature.

Dans le cadre de cette autre édition de l'événement qui se tenait sous le slogan « *La Culture pour moi...* », le public a eu l'occasion de découvrir les artistes et les artisans de chez nous, de même que les trésors culturels du territoire, que ce soit nos musées, nos circuits patrimoniaux, nos salles de spectacle et de diffusion, nos bibliothèques, etc.

La MRC tient à remercier les organisateurs de ces diverses activités, les municipalités, ainsi que les partenaires et les commanditaires de l'événement, en l'occurrence *Les Évaluateurs Leroux, Beaudry, Picard & Associés inc.*, ainsi que la firme légale *Rancourt, Legault, Joncas*.

## > Médiation culturelle avec le milieu des affaires

La MRC a effectué les démarches en 2017 auprès d'une entreprise afin qu'elle puisse participer au projet « *Art-Affaires* », un concept par lequel on établit des ponts entre le secteur culturel et le secteur des affaires à la faveur d'un exercice de médiation culturelle.

Les discussions ont permis de confirmer la participation au projet de l'entreprise Ceresco de Saint-Urbain-Premier. Cet exercice de médiation culturelle verra le jour au cours de l'année 2018.



## CONCOURS-PHOTO

En juillet, la MRC lançait officiellement son concours photo s'adressant aux photographes en herbe et professionnels. Cette édition, commanditée pour la dernière année par Promutuel Assurance Vallée du St-Laurent, avait pour thème « *Regard sur la ruralité - Paysages d'été, d'automne et d'hiver* ».

Cette édition revêtait une importante particularité, alors qu'il fut décidé que le concours s'étendrait jusqu'en janvier 2018, de manière à permettre la prise de photos hivernales. Les résultats ne seront donc connus qu'au début de cette nouvelle année.



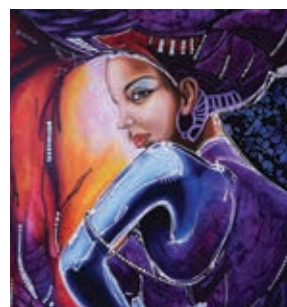
## GALERIE MARIE ET PIERRE DIONNE

La dernière année fut à nouveau très active pour la Galerie Marie et Pierre Dionne, aménagée à même les locaux du siège social de la MRC de Beauharnois-Salaberry, alors que cet espace culturel a accueilli pas moins de cinq vernissages et permis à six artistes d'exposer leurs œuvres pour le plus grand plaisir des admirateurs. Au total, ce sont plus de 175 amateurs d'art et de culture qui se sont ainsi présentés au cumulatif des événements venus apprécier plus d'une centaine d'œuvres au global.



### EXPOSITIONS 2017 À LA GALERIE MARIE ET PIERRE DIONNE

ARTISTES	Périodes d'exposition	Vernissages
➤ Patricia Degré	16 janvier au 31 mars	19 janvier
➤ Anick S. Leblanc et Jelphe Guillaume	3 avril au 9 juin	13 avril
➤ Odette Daviaut	12 juin au 18 août	15 juin
➤ Réjean Laniel	21 août au 13 octobre	14 septembre
➤ André Barrette	16 octobre au 15 décembre	19 octobre



## UNE ŒUVRE D'ART EN CIRCULATION

En conformité avec les dispositions prévues à sa Politique d'acquisition et de conservation d'œuvres d'art, l'œuvre « *Marécages* » de l'artiste campivallensienne Manon Desserres s'est déplacée de façon itinérante en 2017 dans différents lieux publics municipaux.



Cet acrylique sur toile a donc pu être apprécié dans 3 des 7 municipalités, en l'occurrence à Saint-Stanislas-de-Kostka, Saint-Louis-de-Gonzague et Saint-Étienne-de-Beauharnois.

L'œuvre poursuivra en 2018 son parcours au sein des autres municipalités de la MRC.

## PRIX REYNALD-PICHÉ

Plusieurs membres de la communauté culturelle et artistique régionale réunis à l'édifice Raphaël-Barrette de Salaberry-de-Valleyfield formaient un public fortement intéressé en date du 7 décembre 2017.

C'est en effet à cette occasion que le Conseil de la Culture de la MRC de Beauharnois-Salaberry, dont sa présidente madame Karine Landerman, attribuait à l'artiste et sculpteur campival-lensien Denis Poirier le Prix Reynald-Piché 2017, accompagné d'une bourse de 1 000 \$, en commémoration de l'ensemble de son œuvre et de ses 45 ans et plus de carrière.

Rappelons que cette reconnaissance est décernée annuellement afin de rendre hommage à un artiste ou à un organisme émérite du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry qui s'est illustré et qui a eu un apport significatif au rayonnement de la culture.

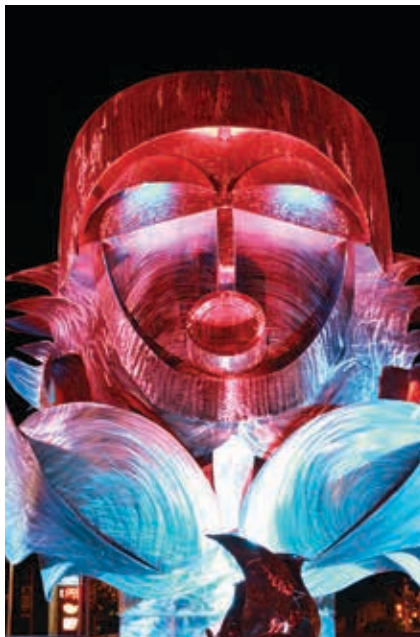
Pour la quarantaine de personnes réunies à l'occasion de cette 9<sup>e</sup> édition de l'attribution de ce prix, dont de nombreux parents et amis, le moment revêtait un aspect quelque peu surréaliste, alors que M. Poirier se voyait décerner un prix portant le nom d'un de ses meilleurs amis et d'un précieux collègue avec qui il a maintes fois collaboré sur le plan professionnel.

Natif de Salaberry-de-Valleyfield, M. Poirier a cumulé différentes formations en dessin industriel (Institut de dessin technique de Montréal), en peinture (École des Beaux-Arts de Montréal), en sculpture (Baccalauréat à l'UQAM) et en éducation (Maîtrise à l'Université de Montréal).

Boursier du ministère de l'Éducation du Québec (1972) et du Conseil des Arts du Canada (1973), M. Poirier réalisera sa première œuvre professionnelle à l'âge de 26 ans pour la Caisse des employés de la Société Radio-Canada.

Il obtient par la suite, en 1979, un poste de professeur au département des arts du Collège de Valleyfield, où il fera la connaissance de son bon vieil ami Reynald Piché et où il enseignera jusqu'à son malheureux accident survenu en Thaïlande en 2005.

On peut d'ailleurs admirer certaines œuvres auxquelles il a collaboré et qui font partie intégrante du paysage artistique et culturel de Salaberry-de-Valleyfield, dont notamment les sculptures Neptune et le Souffle d'Éole.



Quiconque connaît M. Poirier sait combien ce sculpteur de renom a marqué le paysage visuel et sculptural de la région, sans compter que son talent a rayonné et s'est aussi exprimé à l'extérieur de notre territoire.

## PARC RÉGIONAL DE BEAUHARNOIS-SALABERRY

### DE NOUVELLES INSTALLATIONS POUR LE PARC

Dans la foulée du développement des installations effectué au Parc au cours des dernières années, l'année 2017 n'a pas fait exception à ce chapitre, alors que l'on a procédé en cours de saison à la réalisation et à la planification de nouveaux aménagements.

Cette initiative s'inscrit dans un souci de répondre aux besoins des usagers et d'améliorer sans cesse les infrastructures de service et d'accueil du réseau cyclable régional, et ce, dans l'optique de favoriser la rétention et l'attraction des cyclotouristes dans la région.



### UNE HALTE DES PLAISANCIERS AMÉLIORÉE

En un premier temps, on a installé l'an dernier une tour d'observation équipée de lunettes d'approche, ainsi que de nouveaux panneaux d'interprétation à la Halte des Plaisanciers à Saint-Stanislas-de-Kostka, située du côté sud-est du pont Larocque. Ces nouveaux équipements feront d'ailleurs l'objet d'une inauguration officielle au printemps 2018.

La bonification des infrastructures à cet endroit met notamment en lumière la richesse du patrimoine nautique et maritime de notre région en abordant notamment l'histoire du port de Salaberry-de-Valleyfield et de la Voie maritime du Saint-Laurent, cette dernière célébrant d'ailleurs ses 60 ans d'existence en 2019. On y traite également de l'importance de l'activité de plaisance dans l'économie locale et régionale et de la villégiature fluviale à Saint-Stanislas-de-Kostka.

En complément, on a procédé à la bonification du système d'éclairage, afin d'assurer une plus grande sécurité des lieux, et pourvu l'endroit d'une toilette au compost.



### UNE HALTE MARITIME EN DEVENIR



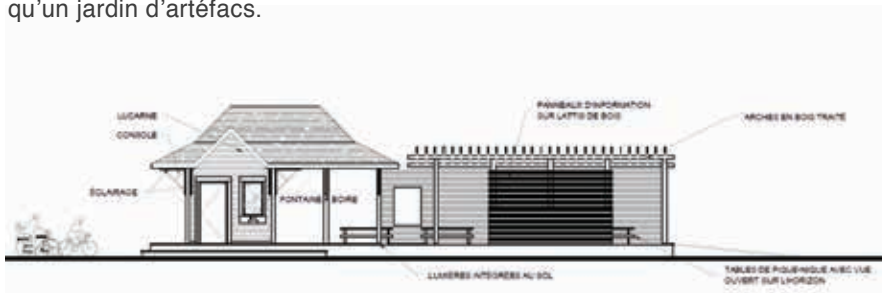
En 2017, la MRC s'est aussi consacrée à la planification d'une nouvelle halte, la Halte Maritime, devant éventuellement voir le jour à Salaberry-de-Valleyfield, près des installations portuaires.

Le projet consiste en l'aménagement d'une station d'interprétation qui mettra en valeur l'histoire des installations portuaires de Salaberry-de-Valleyfield, qui ont célébré leur cinquantenaire en 2016, et qui témoignera également de l'industrialisation de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield.

## UNE HALTE DE LA GARE EN CHANTIER

On a également amorcé au cours de la dernière saison, en collaboration avec la municipalité de Sainte-Martine, les démarches reliées au développement de la Halte de la Gare située en bordure de la route 205.

Cette première étape consiste en la planification, l'aménagement et le montage financier de la halte. Il est notamment projeté d'aménager un bâtiment d'accueil rappelant la gare d'époque, une terrasse, un stationnement ainsi qu'un jardin d'artéfacts.



### AUTRES PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

AU COURS DE LA DERNIÈRE SAISON, LA MRC A ÉGALEMENT ÉTÉ TRÈS ACTIVE AU NIVEAU DE PLUSIEURS AUTRES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT :

- Analyse et planification en prévision du prolongement de la piste cyclable sur 2 km entre Sainte-Martine et Ville Mercier;
- Poursuite des démarches avec la Ville de Beauharnois et Vélo-Québec pour le développement local de la Route verte;
- Collaboration, avec la Ville de Beauharnois, au projet de réaménagement de la Route 132 entre le centre-ville et le boul. de l'Énergie (piste multifonctionnelle) et pour la réhabilitation du lien cyclable entre la halte du Héron et la route 132;
- Planification pour l'implantation à Salaberry-de-Valleyfield, en collaboration avec la ville, d'une structure d'accueil avec station vélo-mécanique aux abords de la piste cyclable (Parc des Bâtisseurs);
- La MRC a amorcé en fin d'année, sur une base embryonnaire, des discussions avec la grappe ALU Québec, afin de sonder les possibilités de solution concernant l'absence de liaison inter-rives, cyclable et piétonnière, au-dessus du Canal Beauharnois (Voie maritime).

## STRUCTURES D'ACCUEIL AU PARC RÉGIONAL DE BEAUHARNOIS-SALABERRY

On a procédé en 2017 à la bonification des structures d'accueil du Parc régional de Beauharnois-Salaberry situées à Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Stanislas-de-Kostka et Beauharnois. On y a installé une signature visuelle accrocheuse et on a effectué la mise à jour de leur contenu, afin de s'assurer que les établissements commerciaux locaux et de proximité soient promus de façon adéquate.



## UNE INFRASTRUCTURE PRISÉE DES UTILISATEURS

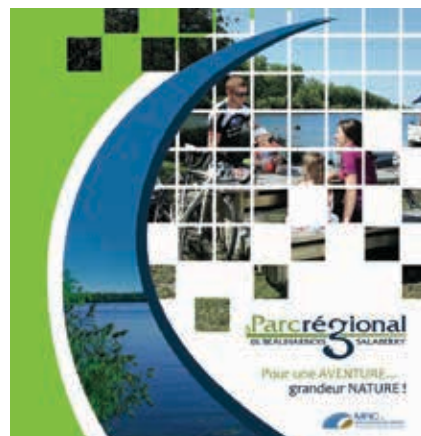
À la lecture de récentes données statistiques fournies par le CLD Beauharnois-Salaberry pour l'année 2017, le Parc régional témoigne à coup sûr, comme infrastructure récréative et touristique, d'une appréciable notoriété.

À preuve, le vélo apparaît au premier rang (41 % en 2017) pour les demandes d'information touristique et au second rang (26 % en 2017), après les « vacances », pour l'objet de la visite dans la région de Beauharnois-Salaberry.

Toujours pour 2017, le vélo est le produit touristique qui a la plus grande fréquentation en termes de pages vues sur le site de Tourisme Beauharnois-Salaberry et les articles les plus lus sont ceux concernant le vélo. De plus, la fiche du Parc régional de Beauharnois-Salaberry « section vélo » est la fiche touristique la plus consultée.

En lien avec cette forme de reconnaissance des installations, on comprendra d'ailleurs pourquoi la MRC a réédité en cours d'année le document corporatif du Parc régional et que cet espace vert ait fait l'objet d'un article paru au printemps dans la revue *Marché municipal* dans lequel on faisait état de municipalités et de MRC inspirantes ayant choisi de mettre le tourisme au cœur de leurs démarches de développement économique.

Que dire également des articles traitant du Parc régional qui ont paru en cours de saison sur le site Internet de TVA nouvelles, ainsi que dans la section tourisme du Journal de Montréal.



## HÉBERGEMENT NAUTIQUE ET RAMPES DE MISE À L'EAU

En 2017, la politique tarifaire pour l'utilisation des rampes de mise à l'eau, de la halte pour les véhicules récréatifs (VR) et pour l'hébergement nautique aux quais en était à sa seconde année d'application.

En début de saison, en mai, cette politique fut d'ailleurs bonifiée par la création d'une vignette saisonnière régionale, accessible au coût de 25 \$ pour les résidents de la MRC, donnant accès aux rampes de mise à l'eau publiques disponibles sur le territoire. Pas moins de 1006 utilisateurs de la MRC se sont prévalus de cette vignette l'an dernier, alors qu'elle était offerte pour une première fois.

À titre indicatif, pour illustrer le degré d'utilisation de ces différents services, mentionnons que 560 usagers ont eu recours la saison dernière aux rampes de mise à l'eau de la Halte des Villages (312) et de la Halte des Plaisanciers (248). De ce nombre, 58% provenaient de l'extérieur du territoire de la MRC.

En complément, on a enregistré aux quais 15 nuitées en hébergement nautique et 39 nuitées à la Halte pour véhicules récréatifs.



## RÉFECTION DE PISTE ET HALTE AMÉLIORÉE

Dans le constant souci de répondre aux besoins de la clientèle du Parc régional, on a exécuté l'an dernier pour plus d'un million de dollars de travaux de réfection de la piste cyclable et d'amélioration des infrastructures.

À cet investissement global, l'Agence de développement économique du Canada a contribué en investissant plus de 420 000 \$ en vertu du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150.

En un premier temps, les travaux ont consisté, de mai à juin, à la réfection de l'assise et de la surface de roulement sur une distance de 15 km situées en rive nord du canal de Beauharnois, soit entre le boulevard des Érables à Salaberry-de-Valleyfield et la Halte du Héron à Beauharnois.

En complément, la Halte des Villages à Saint-Louis-de-Gonzague a également été améliorée, alors que l'on a procédé au réaménagement et à l'optimisation du stationnement côté Est en y ajoutant un certain nombre de cases. Ces nouvelles dispositions permettront une meilleure circulation, particulièrement pour les véhicules avec remorques.



## LA VÉLO-PATROUILLE

Après bientôt 20 ans de présence sur la piste cyclable du Parc régional de Beauharnois-Salaberry, la vélo-patrouille était à nouveau au rendez-vous afin de renseigner et de dépanner au besoin, avec de menues réparations, les quelque 120 000 usagers qui ont fréquenté les installations au cours de la dernière saison.

La MRC a de nouveau pu compter sur la participation de 33 vélo-patrouilleurs bénévoles qui se sont partagés 1970 heures de patrouille et effectué près de 150 interventions diverses, principalement constituées de renseignements (30 %).

Depuis quelques années maintenant, les vélo-patrouilleurs travaillent en complémentarité avec les agents de la Sécurité-Parc et les cadets de la Sûreté du Québec qui viennent ainsi préserver la quiétude des usagers dans la pratique de leurs activités.



33 VÉLO-PATROUILLEURS BÉNÉVOLES

1970 HEURES DE PATROUILLE

150 INTERVENTIONS DIVERSES

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

De par sa compétence en matière de développement économique régional qui lui est attribuée par la Loi 28, la MRC a poursuivi en 2017 l'entente de délégation de trois (3) ans (2016-2018) confiant l'exercice de ses pouvoirs en la matière au Centre local de développement (CLD) Beauharnois-Salaberry.

Par cette entente, le CLD a ainsi notamment la responsabilité de planifier et de soutenir le développement économique local et régional, de soutenir l'entrepreneuriat privé ou social, de gérer et d'administrer des fonds d'investissement et, depuis 2016, d'œuvrer au développement et à la promotion touristique.

### PRIX PERFORMANCE DU RÉSEAU FONDS LOCAUX DE SOLIDARITÉ (FLS)

À l'occasion du congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) qui se tenait le 27 septembre 2017 à l'hôtel Château Laurier de Québec, la MRC a été mise en lumière pour l'efficacité des programmes d'investissement gérés par son CLD.

La MRC était en effet en lice, avec deux autres MRC, pour l'obtention du « *Prix Performance 2017* » décerné par le réseau des Fonds locaux de solidarité (FLS) FTQ pour souligner le nombre de dossiers réalisés et la rentabilité de leur fonds. Lors de cet événement, c'est finalement la MRC de La Côte-de-Beaupré qui a remporté le prix tant convoité.

Aux côtés de la MRC de Brome-Missisquoi, autre finaliste, la MRC de Beauharnois-Salaberry et son CLD se sont tout de même distingués parmi les 73 MRC du Québec qui disposent d'un FLS pour la créativité démontrée à adapter le développement économique local à la réalité du milieu, et par conséquent d'en faire un succès. La MRC saisit l'opportunité pour féliciter l'équipe du CLD pour cet agréable succès.



### PROJET DE LOI 85

En 2017, la MRC a étroitement collaboré avec le CLD sur différents dossiers, dont la rédaction d'un mémoire en prévision des auditions qui se sont tenues en août par la Commission parlementaire responsable du projet de loi 85. Ce projet législatif porte sur l'implantation de deux pôles logistiques et d'un corridor de développement économique aux abords de l'autoroute 30, de même que sur le sujet du développement de zones industrialo-portuaires dans la région métropolitaine de Montréal.

Ce dernier créneau législatif a d'ailleurs amené le service d'aménagement de la MRC à s'impliquer au sein du comité local de la zone industrialo-portuaire de Salaberry-de-Valleyfield.



### SOUTIEN TECHNIQUE

Comme elle le fait systématiquement à chaque année, la MRC a assuré tout au long de l'année auprès du CLD un soutien technique, documentaire et cartographique en plus de procéder à une bonification des données géomatiques.

## PROMOTION TOURISTIQUE

---

De manière à promouvoir le Parc régional sur les différentes plateformes numériques et sur les réseaux sociaux, ainsi qu'auprès de salons touristiques, de loisirs et de plein air, la MRC a investi pour la production d'une vidéo promotionnelle de près d'une minute au cours de laquelle on peut apprécier les particularités et les différents attraits du Parc.

Le service des différentes navettes nautiques s'est aussi poursuivi grâce au partenariat financier et logistique des MRC de Beauharnois-Salaberry et de Vaudreuil-Soulanges, ainsi que des municipalités concernées, en l'occurrence Salaberry-de-Valleyfield, Les Coteaux, Les Cèdres, Beauharnois et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot. Dans le cas de la liaison Salaberry-de-Valleyfield / Les Coteaux, une entente triennale (2017-2019) est intervenue entre les différentes parties signataires.



## DÉVELOPPEMENT RURAL

### 2017 : UNE ANNÉE RICHE DE PROJETS



Issu de la planification stratégique de la ruralité de la MRC de Beauharnois-Salaberry 2014-2019, le Fonds de développement des territoires ruraux (FDTR), qui remplace le Pacte rural, est un programme de subventions ayant pour but de soutenir le développement rural, tant au niveau local que régional.

En lien avec le FDTR, les projets ont été nombreux au cours de la dernière année. On a ainsi poursuivi en 2017 le travail amorcé depuis 2014 dans le cadre de la *Planification stratégique de la ruralité* et soutenu de nouveaux projets porteurs pour les milieux ruraux.

Voici le portrait sommaire des sommes octroyées en 2017 en soutien à 18 projets qui ont collectivement généré des investissements totaux de l'ordre 1 415 300 \$.



#### PROJETS SOUTENUS EN 2017

PROJET	PROMOTEUR	DESCRIPTION	INVESTISSEMENT	
			TOTAL PRÉVU	FDTR
Petite Séduction et promotion locale	Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka	Planification et réalisation de l'enregistrement de l'émission de télévision <i>La Pette Séduction</i> diffusée à Radio-Canada télé.	6 000 \$	4 200 \$
Nouveaux aménagements dans les parcs municipaux	Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka	Réaménagement de différents parcs municipaux, afin de répondre aux objectifs de la Politique familiale municipale <i>Municipalité amie des aîné(e)s</i> et du Plan de revitalisation de Saint-Stanislas-de-Kostka.	21 000 \$	14 725 \$
Signalisation municipale	Municipalité de Saint-Urbain-Premier	Acquisition et installation d'un panneau numérique et de panneaux directionnels des attraits municipaux dans le parc situé au coin des routes numérotées 205 et 207.	44 700 \$	31 300 \$



## PROJETS SOUTENUS EN 2017

PROJET	PROMOTEUR	DESCRIPTION	INVESTISSEMENT TOTAL PRÉVU	FDTR
Vidéo promotionnelle	Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague	Création de capsules vidéos promotionnelles du milieu et de ses attraits dans le but d'attirer de nouveaux résidents et investisseurs potentiels tout en renforçant le sentiment d'appartenance et de fierté des citoyens.	8 500 \$	5 000 \$
Circuit des épouvantails 2017	MRC de Beauharnois-Salaberry	Poursuivre l'accompagnement et le soutien offerts dans le cadre de l'événement du Circuit des épouvantails 2017, organisé par la Table des responsables culturels municipaux.	11 000 \$	5 000 \$
Halte des Plaisanciers	MRC de Beauharnois-Salaberry	Aménagement d'une station d'interprétation à la Halte des Plaisanciers, située à Saint-Stanislas-de-Kostka en bordure du canal de Beauharnois et de la piste cyclable du Parc régional de Beauharnois-Salaberry.	50 000 \$	5 000 \$
Halte de la Gare – phase 1	Municipalité de Sainte-Martine et MRC de Beauharnois-Salaberry	Aménagement d'une station d'interprétation à la Halte de la Gare située à Sainte-Martine en bordure de la piste cyclable du Parc régional de Beauharnois-Salaberry.	70 000 \$	25 000 \$
Halte des Villages	Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague et MRC de Beauharnois-Salaberry	Réaménagement du stationnement à la Halte des Villages située à Saint-Louis-de-Gonzague, afin d'augmenter la sécurité des déplacements et la capacité d'accueil des véhicules et des remorques et ainsi répondre aux besoins des usagers.	40 000 \$	10 000 \$
Sentier riverain de la Châteauguay	SCABRIC	Réfection, remplacement et repositionnement des infrastructures d'accès (passerelles, quais flottants, etc.) à la rivière Châteauguay dans le secteur de Sainte-Martine.	20 350 \$	3 000 \$
Soutien au comité église	Municipalité de Saint-Urbain-Premier	Comité de travail dont le mandat est de valider les différentes utilisations possibles de l'église de Saint-Urbain-Premier.	3 900 \$	2 750 \$
Bibliothèque municipale de Sainte-Martine	Municipalité de Sainte-Martine	Mise à niveau du 164, rue Saint-Joseph, afin d'y accueillir la nouvelle bibliothèque municipale ainsi que le Musée de Sainte-Martine.	1 000 000 \$	82 500 \$
Réfection du terrain de tennis	Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka	Réfection et bonification de la surface du terrain de tennis afin de répondre aux actions de la Politique familiale municipale <i>Municipalité Amie des aîné(e)s</i> ainsi que de son plan de revitalisation adopté en 2014.	45 000 \$	31 500 \$



PROJETS SOUTENUS EN 2017

PROJET	PROMOTEUR	DESCRIPTION	INVESTISSEMENT TOTAL PRÉVU	FDTR
Luminaires patrimoniaux	Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka	Acquisition et installation de luminaires sur les rues Centrale et Principale, afin d'embellir son noyau villageois et redonner vie à son caractère historique.	45 700 \$	32 000 \$
Illumination hivernale	Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka	Acquisition de structures illuminées décoratives pour la saison hivernale	22 000 \$	15 525 \$
Programmation culturelle à la bibliothèque	Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka	Nouvelle programmation d'activités culturelles à la bibliothèque Maxime-Raymond, au cours de l'automne 2017, pour la clientèle adulte et adolescente.	700 \$	500 \$
Illumination hivernale	Municipalité de Saint-Urbain-Premier	Acquisition de structures illuminées décoratives pour la saison hivernale	8 000 \$	5 600 \$
Concert de Noël	Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka	Organisation d'un concert de Noël familial offert par l'Orchestre à Vents du Suroît.	1 100 \$	770 \$
Réfection de l'accès au parc municipal	Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka	Réfection de l'entrée du terrain de tennis et du skate parc situé dans le noyau villageois	15 000 \$	10 500 \$
<b>TOTAL</b>	<b>18 projets (13 projets locaux et 5 régionaux)</b>		<b>1 412 950 \$</b>	<b>284 870 \$</b>

## AUTRES DOSSIERS

Le service de développement rural de la MRC s'est grandement investi, au cours de la dernière année, au soutien de quelques autres projets et activités :

### > Transport collectif en milieu rural



Le service de transport collectif Taxibus, desservant depuis 2015 l'ensemble des municipalités rurales de la MRC, a connu en 2017 une progression plus qu'intéressante.

À preuve, pour la période s'étendant des mois de janvier à décembre, l'utilisation du Taxibus s'est accrue de 45 % entre 2016 et 2017, le nombre de déplacements passant de 3 833 (2016) à 5 542 (2017), soit en moyenne 462 par mois ou 15 par jour.

Le portrait statistique nous démontre également que le travail, l'accès aux services et aux commerces, ainsi que les études figurent toujours au chapitre des motifs premiers de déplacements par Taxibus.

Dans la foulée de ce rendement, il est clair que l'on entend poursuivre en 2018 la promotion de ce service de transport collectif.

De plus, un dialogue s'est amorcé avec les villes de Salaberry-de-Valleyfield et de Beauharnois afin de favoriser l'interconnexion du Taxibus rural avec leurs services de transport urbain.

### > Soutien à la promotion agroalimentaire et agrotouristique

En lien avec les orientations et les objectifs du Plan de développement de la zone agricole (PDZA), la MRC a poursuivi son accompagnement à la promotion agroalimentaire et agrotouristique de son territoire.

Pour ce faire, elle a notamment actualisé son Répertoire agroalimentaire, créé un logo et un slogan pour les outils de communication, collaboré avec le Centre local de développement (CLD) pour le soutien des entreprises liées à cette filière économique et promu le milieu agricole à l'occasion de la tournée du kiosque d'information touristique (KIT) mobile lors d'événements et de festivals, tenus tant régionalement qu'à l'extérieur du territoire.



## > Le Circuit des épouvantails à sa 3<sup>e</sup> édition

Dans cet esprit de promotion économique et touristique du milieu agricole, de ses activités et de ses produits, le circuit des épouvantails était de retour l'automne dernier pour une 3<sup>e</sup> édition. À nouveau, le public a participé en grand nombre à cet événement rassembleur organisé par les municipalités et comités culturels locaux, de concert avec la MRC.



Le 14 octobre, pas moins de 500 participants ont pris part à la réalisation de 7 épouvantails géants non conventionnels répartis en autant de sites d'exposition (3 sur les lieux d'exploitations agricoles et 4 en des lieux publics) disséminés au sein de 6 municipalités.



Afin d'encourager la population à parcourir le circuit et à visiter ces sept véritables œuvres d'art, la MRC invitait le public à voter en ligne pour leur épouvantail « coup de cœur ». Au terme du vote, ce sont plus de 180 Internautes qui ont participé.

L'épouvantail « coup de cœur » est celui qui était situé au Parc du Méandre à Sainte-Martine réalisé en collaboration avec l'artiste Manon Desserres et avec la complicité de l'exploitation agricole de M. Claude Gervais.



Tout comme l'an passé, une équipe de la MRC s'est déplacée sur les différents sites à l'aide d'un kiosque d'information touristique (KIT) mobile de style « camion de rue », afin d'offrir en dégustation certains produits régionaux provenant d'une vingtaine d'entreprises agroalimentaires du territoire. Au terme de cet exercice promotionnel, on a également procédé au tirage de deux paniers-cadeaux composés de saveurs du terroir.

L'événement, en termes de promotion et de rayonnement, a de nouveau profité d'un bel engouement, alors que l'on a dénombré la collaboration de 8 exploitations agricoles et la visite de 539 internautes sur le site web [www.lecircuitdesepouvantails.com](http://www.lecircuitdesepouvantails.com).

### LES ARTISTES DE L'ÉDITION 2017 :

- Monica Brinkman      • Édith Cantin      • Line Desrochers      • Manon Desserres
- Réjean Laniel      • Hélène Latour      • Tina Marais Struthers

## DÉVELOPPEMENT SOCIAL

### RÉFLEXION ET CONCERTATION

En matière de développement social, le moment a été consacré au repositionnement en 2017.

En effet, à l'issue de deux journées de réflexion tenues le 15 mars en présence des élu(e)s et le 20 juin avec les organisations partenaires, le mandat de la MRC en développement social a notamment pu être clarifié et confirmé. La coordonnatrice au développement rural et social de la MRC a donc été désignée en août à titre de représentante territoriale pour le développement social.

Dans la foulée de ces démarches, un nouveau Comité de concertation a été formé en septembre spécifiquement pour le territoire de la MRC. En raison de la tenue des élections municipales à l'automne, il fut convenu d'amorcer les travaux de ce comité au début de 2018. Ce comité aura principalement pour mandat d'identifier et de prioriser les actions du territoire en développement social, de favoriser les maillages avec les différentes instances et d'assurer un rôle de vigie, afin d'évaluer et saisir les opportunités financières, le cas échéant.



### CONCERTATION HORIZON

Depuis le démantèlement de la Conférence régionale des Élus (CRÉ) en 2015, la MRC s'est inscrite comme partenaire à une nouvelle instance de concertation en matière de développement social appelée « *Concertation Horizon* ».

Cette table, qui réunit 22 acteurs régionaux du développement social répartis au sein de quatre MRC (Beauharnois-Salaberry, Haut-Saint-Laurent, Jardins-de-Napierville et Roussillon), a pour mandat de renforcer la capacité d'action en développement social en outillant adéquatement les intervenants afin qu'ils puissent agir efficacement sur le terrain.

Au cours de la dernière année, cette instance a tenu 5 rencontres de travail et a contribué à l'élaboration d'une planification stratégique suprarégionale portant sur des enjeux communs aux MRC. On a également mis en place un sous-comité d'experts en réussite éducative et tenu 2 forums thématiques sur l'éducation (juin) et la sécurité alimentaire (septembre).

« *Concertation Horizon* » a aussi travaillé à la préparation d'ententes de partenariat en persévérance scolaire et en littératie avec les commissions scolaires francophones et anglophone, de même qu'avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). De ces ententes ont résulté 3 projets dans les écoles pilotés par le PRAQ (*Pour un réseau actif dans nos quartiers*) qui ont mobilisé un budget d'opération de 55 000 \$.

Enfin, les partenaires au sein de « *Concertation Horizon* » ont aussi amorcé en cours d'année un dialogue avec la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) dans le but d'en arriver à une éventuelle entente de partenariat financier.



## CONSEIL DES MAIRES D'UN JOUR

Le conseil des maires de la MRC de Beauharnois-Salaberry accueillait de la grande visite en date du 17 mai à l'occasion de son assemblée publique mensuelle, alors que la MRC rendait hommage aux participants de la troisième édition de son « Conseil des maires d'un jour », formé de jeunes lauréats désignés à l'issue d'un concours de composition s'étant déroulé dans les semaines précédentes au sein de leur école respective.

À noter que cette édition 2017 de l'activité a bénéficié du soutien financier de l'ex-conférence régionale des élus (CRÉ) Vallée du Haut-St-Laurent, via l'instance alors constituée par le Forum Jeunesse.

L'accueil des « Maires d'un jour » à la MRC représentait l'aboutissement d'un exercice s'étant déroulé sur plusieurs semaines et au terme duquel l'auteur(e) du meilleur texte en classe s'est vu(e) désigné(e) maire ou mairesse d'un jour de sa municipalité.

Voilà que le 17 mai culminait cette activité, alors que l'on rendait hommage à ces six maires en herbe, en les recevant officiellement au Conseil de maires de la MRC, en présence du président de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, M. Frank Moojekind. Chacun des jeunes a alors été invité à lire son texte en public et à co-animer, au côté de son maire ou de sa mairesse, l'assemblée publique de la MRC.

Pour l'occasion, les maires d'un jour se sont mérités chacun un trophée emblématique contenant un extrait de leur texte gagnant, un laminage de leur texte intégral, ainsi qu'un certificat-cadeau d'une valeur de 25 \$ de la Chambre de commerce et d'industrie Beauharnois-Valleyfield – Haut-Saint-Laurent, échangeable auprès de l'un de plus de 100 établissements commerciaux de la région. Voici donc les maires d'un jour 2017 :



NOMS	ÉCOLES*	MUNICIPALITÉS
Loïc Biondo	Notre-Dame-de-la-Paix	Beauharnois
Laurence Bouchard	Sainte-Martine	Sainte-Martine
Élizabeth Renaud	Notre-Dame-de-L'Assomption	Saint-Stanislas-de-Kostka
Léanne Vallières	Saint-Urbain	Saint-Urbain-Premier
Charles Demers	Edgar-Hébert	Salaberry-de-Valleyfield
Lydia Labrecque	Saint-Étienne	Saint-Étienne-de-Beauharnois

\* L'école Omer-Séguin à Saint-Louis-de-Gonzague n'a pu participer à l'activité

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

### COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

De par son mandat, le comité de sécurité publique de la MRC a pour responsabilité d'évaluer les enjeux du territoire en matière de sécurité publique et d'établir conséquemment les priorités d'actions.

À l'occasion d'une réunion de travail du comité, on procédait d'ailleurs en début d'année au renouvellement de l'entente de service concernant les cadets de la Sûreté du Québec.



#### > Collecte de sang et hockeython

La MRC a également promu le 9 mars la traditionnelle collecte de sang annuelle qui a pris place à l'Hôtel Plaza, ainsi que la 9<sup>e</sup> édition du Hockeython s'étant tenue le 29 avril à l'aréna Salaberry de Salaberry-de-Valleyfield. Dans ce dernier cas, près d'une vingtaine d'équipes, dont plus de 30 policiers, ont participé à cet événement annuel destiné à soutenir un organisme jeunesse de la région; l'édition 2017 étant au profit de l'organisme « Liberté de choisir ».



#### > Révision des Règlements municipaux harmonisés

La MRC a complété la mise à jour de la « Réglementation municipale harmonisée » (RMH), revu la signature graphique et prodédé à la réimpression de ce document, d'ailleurs fort utile aux patrouilleurs.



## LA SÉCURITÉ DANS LES PARCS ET LIEUX PUBLICS

Les festivaliers et les amateurs de plein air de la région ont été ravis d'apprendre en début de saison qu'ils pourraient de nouveau pratiquer en toute quiétude leur activité préférée grâce à la présence renouvelée à l'été 2017 de deux cadets de la Sûreté du Québec venus prêter main forte aux agents de la Sécuri-Parc et aux vélo-patrouilleurs de la MRC.

Il est intéressant de rappeler que le service de la Sécuri-Parc en était d'ailleurs l'an dernier à sa 10<sup>e</sup> année d'existence, alors que le partenariat avec le programme de cadets de la Sûreté du Québec soulignait pour sa part son 5<sup>e</sup> anniversaire.

Les cadets, en l'occurrence Simon Dubuc-Perras et Antoine Ménard, étudiants en technique policière, ont donc jumelé leurs efforts au cours de l'été au côté des agents de la Sécuri-Parc formés de l'agent de liaison Vincent Lapierre, de retour pour une seconde saison, côtoyé des nouveaux agents Nadège Deschambault et Alex Thauvette, également étudiants en technique policière.



Cette équipe de patrouilleurs, destinée à assurer la prévention et la sécurité dans les parcs municipaux et sur le réseau cyclable, avait également pour tâches d'effectuer des relations communautaires et de sensibiliser les citoyens aux comportements à respecter dans les lieux publics en conformité aux règlements municipaux.

À titre d'exemples, les agents et les cadets se sont donc impliqués en cours d'année au soutien de la campagne de sensibilisation *Bon pied, bon œil*, à la prévention de la sécurité à vélo auprès des camps de jour, à la prévention auprès des skatepark et des maisons de jeunes, à la sécurité lors d'événements municipaux, à la tenue de kiosques de sensibilisation ainsi qu'à la promotion de la sécurité nautique.



D'ailleurs, à la demande de la municipalité, le service de la Sécuri-Parc a desservi pour une toute première année en 2017 la Ville de Léry, afin prévenir les méfaits en des lieux spécifiques et d'assurer une présence et la sécurité dans les événements municipaux.

.....

### À LA LECTURE DU BILAN STATISTIQUE DES OPÉRATIONS 2017, ON SAISIT IMMÉDIATEMENT TOUTE LA PERTINENCE DE CE TYPE DE PATROUILLE ESTIVALE :

- > **366** interactions diverses dans les municipalités;
- > **152** interventions liées aux règlements municipaux;
- > **7 487** personnes sensibilisées lors d'événements publics;
- > **382** jeunes rencontrés lors de 6 ateliers *Génie vélo*;
- > **180** avis remis (tarification) par les agents Sécuri-Parc;
- > **10** accompagnements pour la traversée des ponts.



## CAMPAGNE BON PIED, BON ŒIL

Dans la foulée du succès de l'opération de l'année précédente, le Comité de sécurité publique (CSP) de la MRC de Beauharnois-Salaberry a convenu de renouer en 2017 avec la campagne *Bon pied, bon œil* destinée à la sensibilisation des piétons et des automobilistes à l'importance du partage de la route et à la vigilance aux passages piétonniers.

Pour ce faire, la MRC a de nouveau fait appel aux partenaires de l'an dernier, soit les municipalités, la Sûreté du Québec, le Service de police de Châteauvieux et la Société de l'assurance automobile du Québec (S.A.A.Q.).

Du 7 au 15 juin, on a donc tenu huit opérations policières médiatisées dénommées « *Attention, piétons !* » destinées à rappeler aux piétons et aux automobilistes que de trop nombreuses personnes figurent encore au nombre des victimes de comportements insoucians et négligents aux intersections, aux passages piétonniers et sur la route.



Outre ces opérations médiatisées, une douzaine d'autres actions de sensibilisation ont été tenues de juin à août par les corps policiers et les cadets de la Sûreté du Québec. On a de plus distribué 10 000 napperons informatifs dans les établissements de restauration, les résidences pour personnes âgées et de nombreux lieux publics.

À ces démarches, se sont ajoutées plusieurs interventions médiatiques et promotionnelles, telles que l'émission de communiqués de presse, la tenue d'une entrevue radiophonique, l'engagement de nombreux placements publicitaires, la distribution d'affiches et de dépliants, etc.

D'ailleurs, suite au succès enregistré par ce type d'opération, la MRC a adressé en toute fin d'année une demande de soutien financier dans le cadre du Programme du *Fonds de la sécurité routière* en prévision d'une campagne bonifiée en 2018.



## COMITÉ RÉGIONAL DU TRANSPORT

Le Comité régional du transport s’est réuni en date du 20 avril (la réunion d’automne prévue le 19 octobre devant par la suite être annulée en raison de la tenue d’élections municipales).

Ce comité, réunissant les représentants des municipalités, du ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l’Électrification des transports, des corps policiers, d’A30 Express ainsi que des bureaux de députés, a traité de différents enjeux et de diverses problématiques liés au transport régional.



Parmi les préoccupations abordées, on retient bien évidemment la problématique du camionnage sur le boulevard Mgr Langlois à Salaberry-de-Valleyfield un enjeu reconnu par le ministère lors d’une réunion d’information tenue le 19 janvier à l’Hôtel de Ville de Salaberry-de-Valleyfield.

Les mois qui ont suivi ont par la suite permis d’évaluer les scénarios de solution possibles, desquels un projet-pilote de 3 mois a finalement été retenu en toute fin d’année obligeant les camions à circuler dans la voie de droite selon une plage horaire bien précise.

Plus tôt au printemps (17 mars), dans le cadre d’une tournée d’information des municipalités, le ministère présentait officiellement aux élu(e)s la planification des travaux 2017-2018.



Bien évidemment, les travaux du comité ont également porté sur l’autoroute 30. À cette occasion, on a notamment validé l’affichage de la campagne promotionnelle territoriale sur les guérites de péage.

Quant à l’achalandage autoroutier, celui était en hausse de 2,3 % en 2017, atteignant un débit journalier moyen annuel (DJMA) de 24 000 véhicules en ce 5<sup>e</sup> anniversaire d’implantation de l’autoroute 30.



## SÉCURITÉ INCENDIE

### FORMATION



La MRC a poursuivi son rôle de gestionnaire en formation pour l'École nationale des pompiers du Québec. En 2017, les formations de maintien des compétences ont notamment porté sur la gestion des interventions, les feux de silos et de fenils et sur la gestion de la santé et de la sécurité au travail.

Les séances de formation qui s'adressaient aux pompiers volontaires et à temps partiel de la MRC, se sont réparties en 4 cohortes totalisant 71 inscriptions.

Ainsi, on a tenu en cours d'année trois séances de formation de base pour les pompiers, ainsi qu'une autre liée aux opérations d'une autopompe. Pas moins de 32 nouveaux pompiers ont ainsi été formés pour prêter main-forte aux ressources déjà en place.

De plus, les pompiers de la région ont également participé à une formation portant sur le sauvetage de pompiers en détresse. Dans l'éventualité où un pompier n'est pas en mesure de se sauver lui-même, il doit alors être secouru par une équipe prête à le faire de façon rapide, efficace et sécuritaire. L'officier doit donc adapter la structure de commandement qu'il avait établie de manière à pouvoir allouer et gérer des ressources pour répondre à l'appel de Mayday en tenant compte du personnel présent sur les lieux.

Au terme de la formation portant sur « Le sauvetage d'un pompier en détresse et la gestion d'une équipe d'intervention rapide », les pompiers et officiers sont donc en mesure d'effectuer une opération de sauvetage et d'effectuer en rétrospective l'analyse de l'intervention. Ce type de formation a donc permis de former 20 intervenants d'urgence dans la région qui peuvent être mobilisés pour prêter main-forte aux services de sécurité incendie de la région.



## PRÉVENTION

### > Comité de prévention

En tant que premier objectif figurant aux orientations ministérielles encadrant l'élaboration du schéma de couverture de risques, la prévention des incendies a connu des avancées importantes. Les progrès ont en effet été observables dans l'identification du risque, alors que l'on a procédé à une évaluation de l'ensemble des bâtiments à risque du territoire, ce qui a permis d'élaborer des plans d'intervention spécifique, une démarche toujours en cours dans plusieurs milieux.



Les progrès en prévention se sont également traduits dans l'accroissement des activités d'éducation et de sensibilisation du public organisées par les services de sécurité incendie. À titre d'exemples, on doit retenir :

- > la Journée Portes ouvertes organisée le 7 octobre par le service incendie de Salaberry-de-Valleyfield lors de laquelle plus de 4 000 personnes ont pris part;
- > la présence lors d'activités municipales;
- > activités d'éducation et de sensibilisation dans les écoles.



On doit aussi souligner les bons résultats obtenus par le comité de prévention de la MRC, alors qu'ont été développés des outils de sensibilisation à l'égard des feux de cuisson, de l'installation et de l'entretien des avertisseurs de fumée, ainsi que des plans d'évacuation résidentielle.

De plus, certaines municipalités se sont regroupées pour se doter d'un kiosque d'information et d'outils de communication en prévision d'événements municipaux, le but étant de pouvoir répondre aux questions des citoyens et de les sensibiliser aux comportements préventifs.



**LE FEU DE CUISSON**

**SAVIEZ-VOUS QUE**

**28%** des feux de résidence commencent dans la CUISINE?

**25%** des feux de résidence sont causés par une SOURCE DE CHALEUR provenant d'un appareil de cuisson?

**LE SAVIEZ-VOUS?**

Environ **50** décès surviennent chaque ANNÉE suite à un INCENDIE

**73%** des incendies de bâtiment surviennent dans des bâtiments **RÉSIDENTIELS**

**Responsabilité des propriétaires et des locataires**

Seul quelques exceptions, les propriétaires doivent fournir des avertisseurs de fumée en bon état de marche et les locataires doivent les vérifier, les entretenir et remplacer les piles, s'il y a lieu.

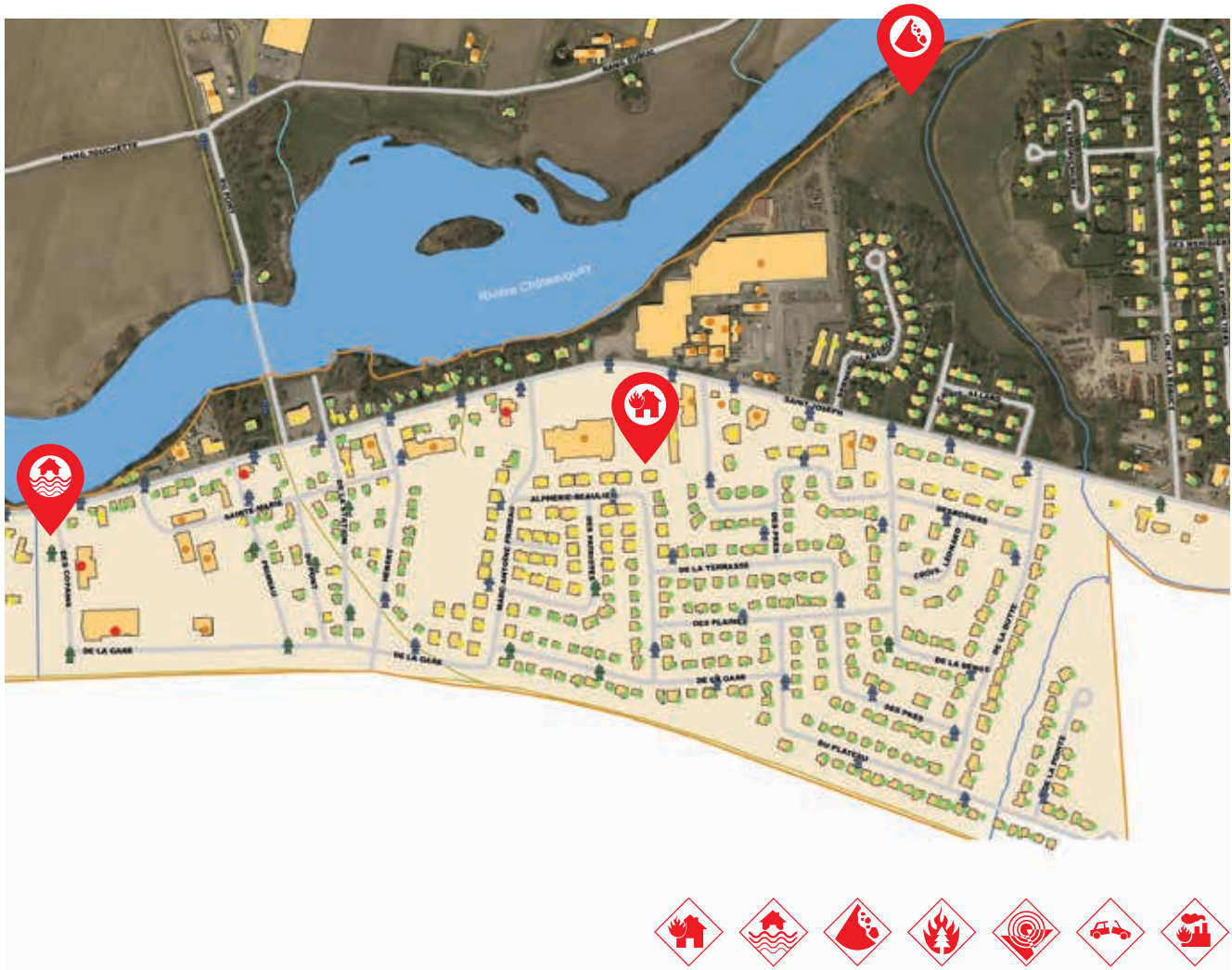
**RAPPELEZ-VOUS que le feu ne dort JAMAIS!**

**LE PLAN D'ÉVACUATION**

**1** **Cu sonore, on sort!**

**2** **Utilisez un chemin sécuritaire!**

**3** **Repérez la sortie!**



## > Identification du risque

Le comité de prévention de la MRC, avec l'aide du service de la géomatique, a développé un outil fort utile aux fins de la mise à jour des risques sur le territoire. Cette cartographie préventive s'inscrit ainsi parfaitement dans l'esprit de l'identification du risque incluse au schéma.

Grâce à cet outil, on obtient ainsi une connaissance sommaire des risques présents dans un secteur donné du territoire. Par le biais de ce type d'information, nous serons donc mieux en mesure d'apprécier l'adéquation entre, d'une part, le niveau de vulnérabilité et les catégories de risques des divers secteurs géographiques du territoire et, d'autre part, d'optimiser le déploiement des ressources en prévention et protection des incendies à l'échelle régionale.

Par la suite, cette information servira à la planification opérationnelle des autorités locales qui devront, à leur tour, prévoir des mesures spécifiques de prévention, d'autoprotection ou de détection rapide des incendies et établir des plans d'intervention pour certains bâtiments. Les municipalités pourraient avoir à préciser la nature ou l'importance de certains risques, en procédant à une inspection des propriétés concernées.

En cours d'année, on a mis sur pied un comité dont le travail est axé sur la confection d'un programme de prévention, ainsi que sur l'harmonisation et le partage d'activités et d'outils de prévention.

## BILAN STATISTIQUE

En matière de bilan statistique pour 2017, les services de sécurité incendie de la MRC ont répondu à 1 318 appels de toute nature, ce qui est comparable à 2016 (1 319). Les appels d'incendie se sont quant à eux chiffrés à 393.



### > Entente de services

En plus de maintenir l'entente de services régionale, on a également poursuivi l'entente liée à la prévention des risques plus élevés dans les municipalités de Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint-Stanislas-de-Kostka, Sainte-Martine et Saint-Urbain-Premier. Avec la collaboration d'un stagiaire en prévention, on a pu également répondre aux attentes des municipalités de Sainte-Martine et de Saint-Urbain-Premier.

MUNICIPALITÉ	ENSEMBLE DES APPELS LOGÉS AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE	NOMBRE D'APPELS NÉCESSITANT L'INTERVENTION DES POMPIERS	% DES APPELS OÙ L'INTERVENTION DES POMPIERS ÉTAIT NÉCESSAIRE
Beauharnois	350	15	4 %
Saint-Stanislas-de-Kostka	52	2	4 %
Saint-Urbain-Premier	41	5	12 %
Sainte-Martine	92	11	12 %
Saint-Louis-de-Gonzague	61	0	0 %
Saint-Étienne-de-Beauharnois	19	2	11 %
Salaberry-de-Valleyfield	703	46	7 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 318</b>	<b>81</b>	<b>6 %</b>

## SÉCURITÉ CIVILE

### PLANS DE MESURES D'URGENCE ET BOTTIN RÉGIONAL

La finalisation complète des Plans de mesures d'urgence (PMU), tant dans leur version commune que dans leur version personnalisée à chacune des cinq municipalités rurales de la MRC, constitue assurément la plus importante réalisation en matière de sécurité civile pour l'année 2017.

On doit également retenir en complément la constitution d'un bottin régional des ressources en mesures d'urgence incluant une liste de fournisseurs et de partenaires de tous types pouvant être contactés rapidement si un événement exceptionnel nécessiterait leur appui.

Tant en ce qui a trait aux plans qu'au bottin, le défi résidera dans le maintien de leur mise à jour afin de s'assurer qu'ils soient utiles et effectifs dans l'éventualité d'un sinistre. Voilà pourquoi un programme de maintien et de mise à jour a d'ailleurs été créé dans le but d'être appliqué au cours de 2018.



### FORMATION DES OMSC

On a aussi poursuivi au cours de la dernière année la formation des membres des Organisations municipales de sécurité civile (OMSC), en l'occurrence les équipes d'intervention municipales, afin de s'assurer qu'elles aient une bonne compréhension de leur rôle et qu'elles disposent des outils nécessaires pour intervenir adéquatement au besoin.

On a donc ainsi poursuivi les formations de révision des missions entamées en 2016 et complétées avec les autres missions, à savoir les services rattachés à la Coordination, à l'Administration, aux Services aux sinistrés, à l'Incendie et au sauvetage, ainsi qu'aux Travaux publics. La formation adressée aux responsables de la Mission Services aux sinistrés s'est avérée plus pointue, afin de les préparer davantage au rôle essentiel qu'ils auront auprès des citoyens qui seraient touchés par un événement.



### EXERCICES DE SIMULATION

Par ailleurs, les membres des OMSC de quatre des cinq municipalités rurales, soit Sainte-Martine, Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint-Louis-de-Gonzague et Saint-Urbain-Premier ont bénéficié de simulations de table lors desquelles un scénario catastrophe a été mis en scène et auquel les participants ont été appelés à réagir au meilleur de leur capacité. Les apprentissages tirés de ces simulations ont par la suite permis d'améliorer la préparation municipale en sécurité civile.

## DIAGNOSTICS DES RISQUES



En parallèle, un travail d'observation du territoire, dans une perspective de sécurité civile et d'analyse de risques, a été effectué, ce qui a mené à la rédaction d'un document pour chacune des municipalités rurales dans lequel ont été soulevés les réalités, les vulnérabilités et les défis en sécurité civile posés par chacun des milieux.

Quant aux risques jugés les plus importants, un tronc commun de Plans particuliers d'intervention (PPI) a été développé visant à répondre à six situations particulières et davantage plausibles : la contamination ou pénurie d'eau potable, les pannes électriques prolongées, les temps violents, les incidents impliquant des matières dangereuses, les écrasements d'aéronefs et les cas d'évacuation ou de confinement.

## COMMUNICATION DES RISQUES

Sur un autre plan, les enjeux touchant à la communication des risques ont également attiré notre attention. En ce sens, une analyse concernant l'achat groupé d'un Système automatisé d'envoi de messages aux citoyens a été réalisée, quatre municipalités étant maintenant en démarche d'acquisition du Système, celui-ci devant être implanté au cours de l'année 2018.

De plus, un plan de sensibilisation et de communication des risques à la population a été ébauché. De manière plus concrète, des messages mensuels ont circulé et ont été communiqués aux membres des OMSC dans l'objectif de les sensibiliser et de consolider leur préparation. Dans cette optique, une activité de sensibilisation a d'ailleurs été menée auprès des employé(e)s de la MRC qui ont toutes et tous participé en date du 19 octobre à la Grande Secousse du Québec, soit une simulation de tremblement de terre.



## SERVICES D'URGENCE EN MILIEUX ISOLÉS

Une demande d'aide financière a par ailleurs été adressée au Ministère de la Sécurité publique du Québec dans le but de soutenir les interventions d'urgence en milieux isolés hors du réseau routier. Cette demande a pour objectif d'acquiescer des équipements adaptés à ce type d'intervention et de développer un réseau de bornes de géolocalisation dans le Parc régional afin de faciliter le déploiement des équipes de secours.

## RESSOURCES PROFESSIONNELLES

L'ensemble de ces démarches et interventions a été rendu possible grâce à l'embauche d'une chargée de projets en sécurité civile ainsi qu'au recours d'une consultante en sécurité civile qui appuie la MRC depuis maintenant 2 ans, ceci avec le soutien précieux du Coordonnateur-préventionniste de la MRC.

## À L'HORIZON

D'un point de vue stratégique, le travail réalisé au cours de l'année 2017 a permis de répondre ou de se préparer à répondre à plusieurs exigences du nouveau Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre qui entrera en vigueur en 2018.

Une analyse du niveau de réponse à ce Règlement de chacune des villes et municipalités du territoire a d'ailleurs été menée afin de cibler les aspects sur lesquels il faudra davantage intervenir pour la prochaine année.

# PERSPECTIVES 2018

---

C'est avec enthousiasme et la satisfaction de dossiers et projets accomplis ou bien engagés au cours de la dernière année que la MRC amorce la nouvelle année 2018. À nouveau, la table de travail est bien garnie et les différents chantiers qui nous interpellent feront nécessairement appel au partenariat et à la concertation régionale.

L'un de ces premiers chantiers est définitivement la mise en branle concrète sur le terrain des travaux reliés aux projets figurant au *Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)*. Il est en effet prévu, dans le cadre de ce programme de soutien financier, procéder en cours d'année 2018 à l'aménagement de la Halte de la Gare à Sainte-Martine, ainsi qu'au prolongement de la piste cyclable reliant le territoire de la MRC de Roussillon. Ces investissements s'inscrivent ainsi dans la volonté de la MRC de vouloir améliorer les infrastructures récréatives et de loisirs et d'optimiser les services adressés aux usagers.

Au chapitre de la sécurité publique, on prévoit renouer avec la campagne *Bon pied, bon œil*, mais dans une version bonifiée au plan organisationnel et promotionnel.

Au plan de la gestion des matières résiduelles, 2018 sera une année importante pour la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon, alors que devrait être signé le contrat avec la firme qui construira, gèrera et opérera le complexe de biométhanisation et de compostage. On s'affairera en parallèle à préparer l'implantation future du service de collecte des matières organiques.

Au plan politique, suite aux élections municipales de l'automne 2017 qui ont porté au pouvoir 39 % de nouveaux élus sur le territoire de la MRC, les prochains mois offriront à ceux-ci l'opportunité de se familiariser davantage avec les projets, les dossiers et les enjeux régionaux, ce qui créera par la même occasion de favorables et propices conditions à la poursuite du développement régional.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### LA MRC, SES SERVICES, SON ÉQUIPE

Directrice générale  
et secrétaire-trésorière  
**Linda Phaneuf**

Directrice - Administration  
et ressources humaines  
**Isabelle Perron**

Secrétaire de direction  
**Linda Riach**

Adjointe au greffe et  
à la direction  
**Marie-Josée Leblanc**

Technicienne en  
administration  
**Josée Guionnet**

Agente à l'administration  
**Audrey Pilon**

Agente à l'administration  
et à la culture  
**Jacqueline Roussy**

Réceptionniste  
**Sylvie Poirier**

### AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Directeur - Aménagement,  
développement du territoire  
et cours d'eau  
**Philippe Meunier**

Aménagiste régional  
**Marc-André Gagnon**

Aménagiste et Conseillère  
en géomatique  
**Françoise Hoarau**

Conseillère cours d'eau et  
ressources naturelles  
**Line Asselin**

Conseiller en géomatique  
**Francis Couture-Bojanowski**

### PARC RÉGIONAL DE BEAUHARNOIS-SALABERRY

Coordonnatrice  
**Valérie Binette**

Adjointe administrative  
**Marie-Claude Pinard**

Contremaître  
**André Barrette**

Opérateur d'équipements  
et de machineries  
**Mario Ouellet**

Préposés à l'entretien  
**Michaël Jagura**  
**Réjean Lemieux**  
**Normand Leduc**  
**Michel Paquette**

Paysagiste  
**Gabriel Dubuc-Perras**

### CULTURE

Coordonnatrice  
**Geneviève St-Pierre**

### ENVIRONNEMENT ET MATIÈRES RÉSIDUELLES

Coordonnateur  
**Patrice Lemieux**

Chargés de projets  
**Alexandra Verner**  
**Christine Bergeron-Verville**  
**Christian Lambert**

### COMMUNICATIONS

Coordonnateur  
**Guy Longtin**

### DÉVELOPPEMENT RURAL ET SOCIAL

Coordonnatrice  
**Lyne Charlebois**

### SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE

Coordonnateur  
**Martin Argouin**

Préventionniste  
**Jacob Bernier**

### MENTIONS DE SOURCES PHOTOGRAPHIQUES

André Barrette  
Anick S. Leblanc  
CLD Beauharnois-Salaberry  
Comité des loisirs de Saint-Urbain-Premier  
Communauté services conseils  
Concertation Horizon  
Concours photo Promutuel  
Assurance Vallée du St-Laurent :  
2013 – Roger Chayer photographe  
2016 – André Major photographe  
2017-2018 – Serge De Bray photographe  
Création Webson  
Deny Cardinal  
Goddard Communications  
Gouvernement du Québec  
Groupe Entreprises en santé  
Jacqueline Roussy  
Jelph Guillaume  
Journal d'Affaires du sud-ouest

Journal Saint-François – Pierre Langevin  
Le Grand Défi Pierre Lavoie  
Line Desrochers  
Louise Page  
Manon Desserres  
Marc-André Dumouchel  
Martin Argouin  
Massicotte-Dignard-Taillefer-Patenaude /  
Atelier d'architecture  
Michel Beaudin  
Ministère de la Sécurité publique  
Ministère des Transports, de la Mobilité durable  
et de l'Électrification des transports  
MRC de Beauharnois-Salaberry  
Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague  
Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka  
Municipalité de Sainte-Martine  
Musée de société des Deux-Rives (MUSO)  
Mutuelle d'Attraction

Odette Daviaut  
Patricia Degré  
Photo Création FSL  
Pierre Langevin  
Point de Vue cartographie  
Port de Valleyfield  
Réjean Laniel  
Revue « Marché municipal »  
Robert Bannon  
Société d'Habitation du Québec  
Sûreté du Québec  
Tendance Radis  
Tourisme Beauharnois-Salaberry  
Ville de Salaberry-de-Valleyfield /  
Service de sécurité incendie  
www.grandesecousse.org  
You Tube  
ZEL Agence de communication



# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

## 2017

### MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY

2, rue Ellice  
Beauharnois (Québec)  
J6N 1W6

Téléphone. : 450 225-0870

Télécopieur : 450 225-0872

[info@mrc-beauharnois-salaberry.com](mailto:info@mrc-beauharnois-salaberry.com)

[www.mrc-beauharnois-salaberry.com](http://www.mrc-beauharnois-salaberry.com)

